

UFR Arts et Sciences Humaines

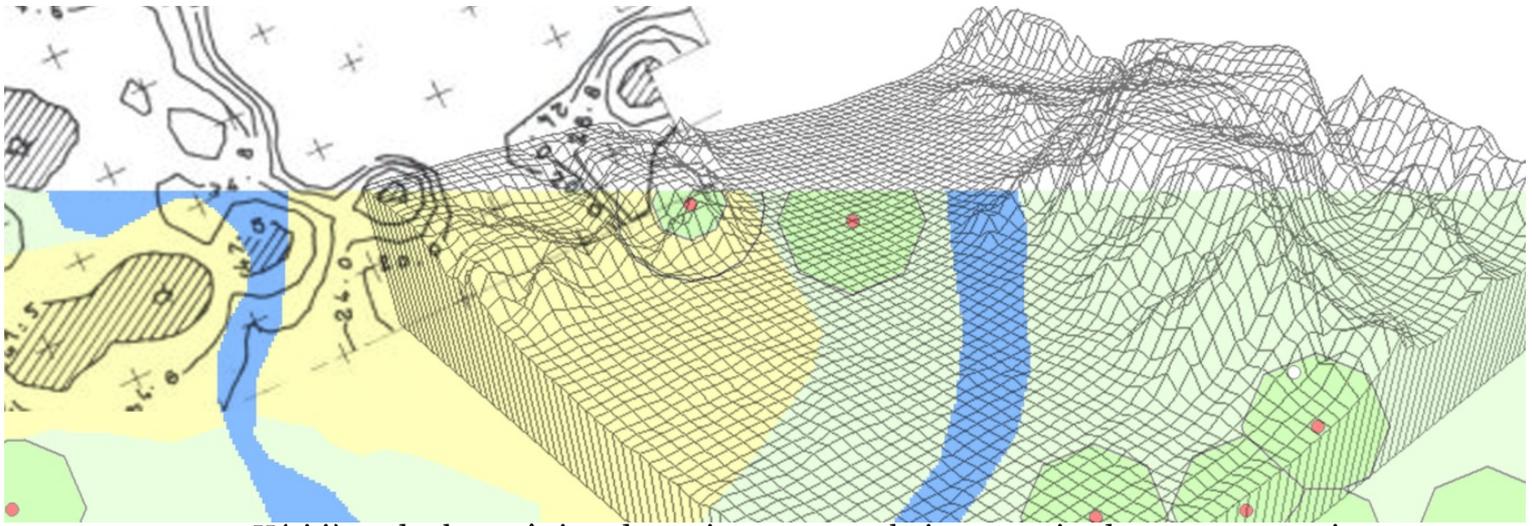
Département d'Histoire et d'Archéologie



Master
Recherche et métiers de
l'Archéologie

Livret pédagogique

Année universitaire 2016-2017



Héritière de la maîtrise des sciences et techniques, puis du master mention « Archéologie », le Master « Recherche et métiers de l'Archéologie » est une spécialité de la mention « Sciences historiques » du Master « Sciences de l'Homme et de la Société ». Le Master « Recherche et métiers de l'archéologie » est géré par le département « Histoire et Archéologie », au sein de l'UFR « Arts et sciences humaines ». Les enseignements sont adossés à l'équipe « Laboratoire Archéologie et Territoires » (LAT) de l'UMR 7324 Citeres (<http://citeres.univ-tours.fr/>). La formation bénéficie du soutien officiel de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP - <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/p-7-Accueil.htm>), et accueille chaque année des agents en formation continue.

Cette offre de formation, étroitement liée au monde professionnel de l'Archéologie, propose en première année une formation commune à tous les étudiants, suivie en deuxième année par une formation offrant un choix entre deux parcours : soit un parcours « Recherche » débouchant sur la réalisation d'un mémoire de recherche sur un sujet archéologique, soit un parcours « Archéomatique » intégrant un stage de trois mois en entreprise et la réalisation d'un rapport de stage. Si le parcours « Archéomatique » intègre fortement une dimension professionnelle, il comprend un volet « Recherche » très important, dans la mesure où l'activité scientifique est la matière fondamentale des métiers de l'Archéologie. Mémoires de recherche et rapports de stage sont soutenus ensemble en juin, devant l'équipe pédagogique. Le Master vise à fournir les outils intellectuels et méthodologiques nécessaires à la recherche archéologique de haut niveau, en France et à l'étranger, et à permettre l'insertion après le M2 dans les filières professionnelles de l'Archéologie. La formation d'Archéologie de l'université François-Rabelais de Tours fait montre depuis des années de son efficacité par la qualité des résultats obtenus et le taux d'insertion professionnelle de ses diplômés, en premier lieu dans les services archéologiques des collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés de l'archéologie préventive, mais aussi en direction des métiers du patrimoine et de la culture en lien avec l'Archéologie (édition, valorisation du patrimoine), ou encore l'enseignement supérieur et la recherche (université, CNRS).

Directrice du département Histoire et Archéologie

Anna Heller (anna.heller@univ-tours.fr)

Responsable de la mention « Sciences historiques »

Sylvie Crogiez-Pétrequin (sylvie.crogiez-petrequin@univ-tours.fr)

Responsable de la spécialité « Recherche et métiers de l'Archéologie »

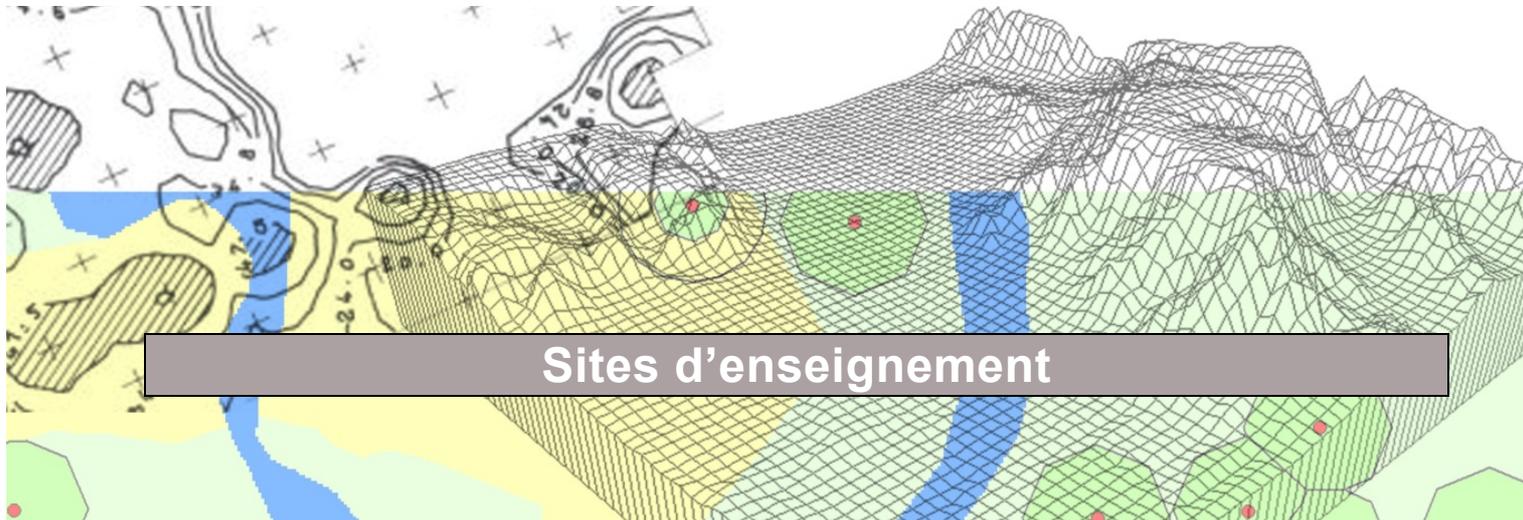
Elisabeth Lorans (elisabeth.lorans@univ-tours.fr)

Responsable du parcours Archéomatique

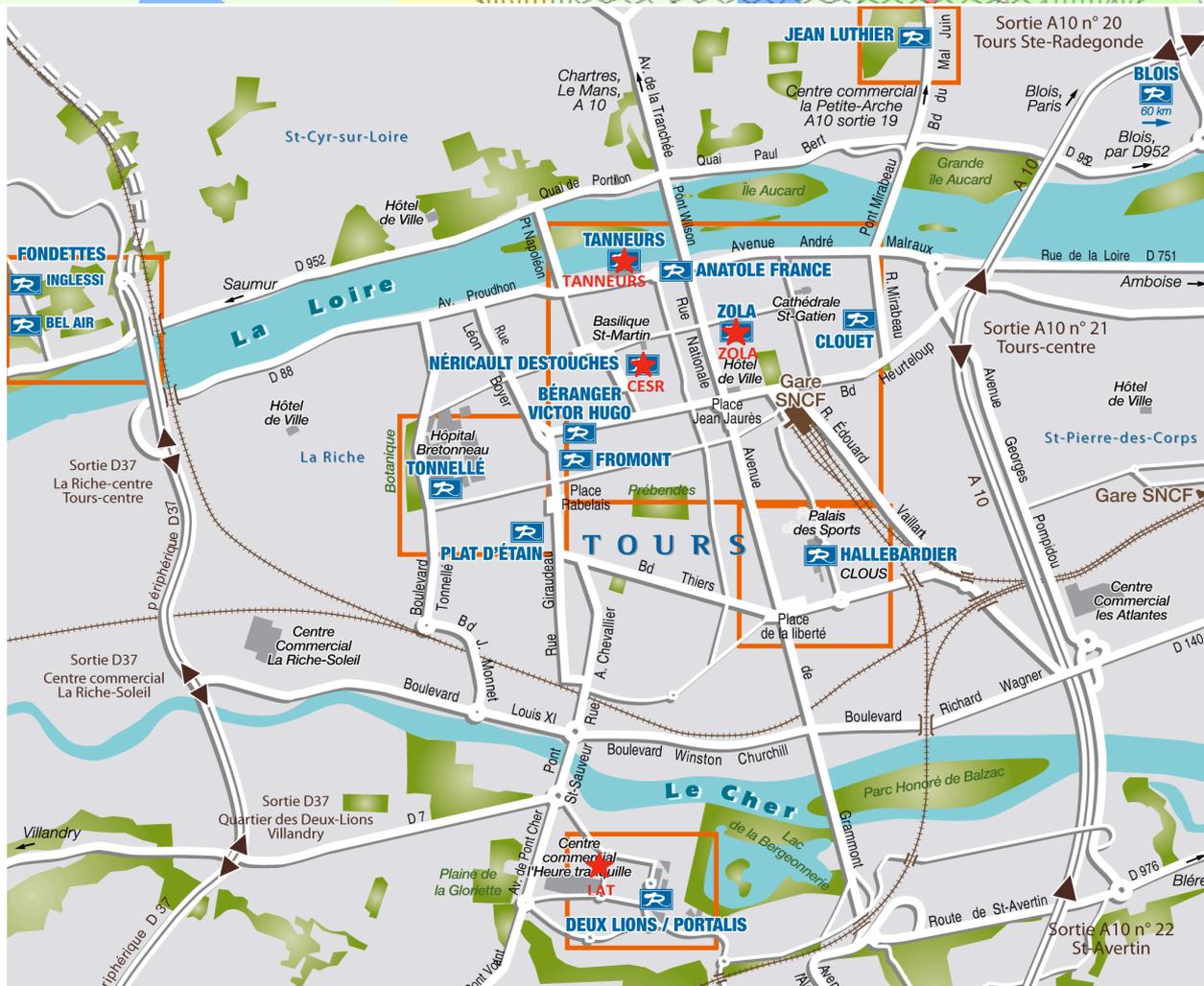
Jean-Baptiste Rigot (jb.rigot@univ-tours.fr)

Secrétaire du Master

Pascale Payet (pascale.payet@univ-tours.fr) – Bureau 229 des Tanneurs - 02.47.36.64.21



Sites d'enseignement



Quatre sites 

Site TANNEURS (bords de Loire)

Département Histoire et Archéologie
3, rue des Tanneurs – BP 4103
37041 Tours cedex 1
Tél. : 02 47 36 64 21

**Site LAT (Laboratoire Archéologie et Territoires)
Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire**

Renaissance
UMR 7324 Citeres
40, rue James Watt, ActiCampus 1,
37200 Tours
tél. : 02 47 36 15 08

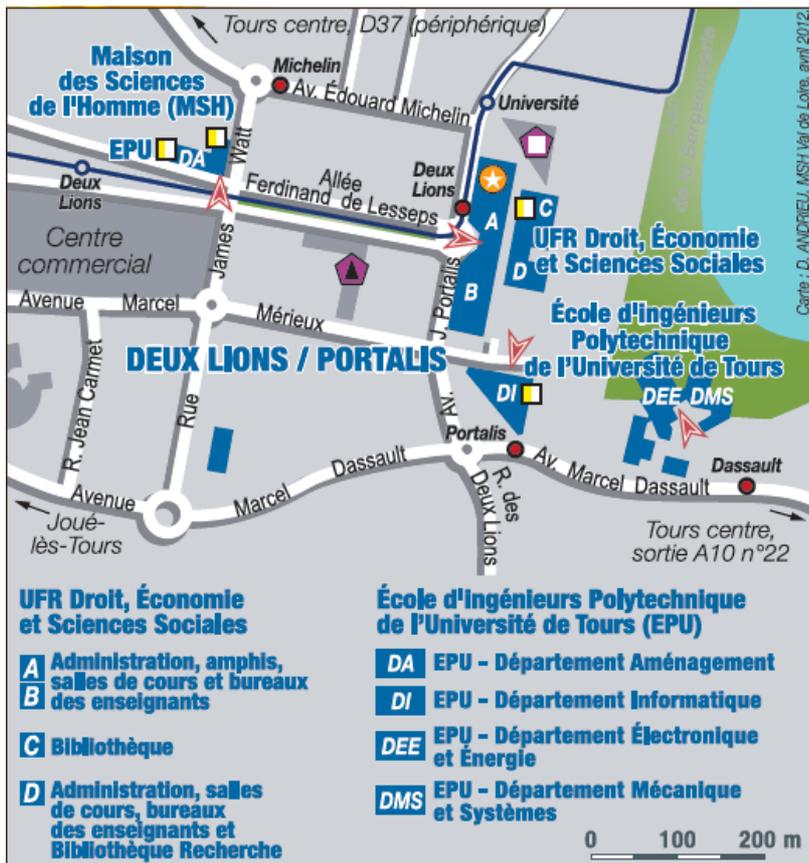
Site Emile ZOLA

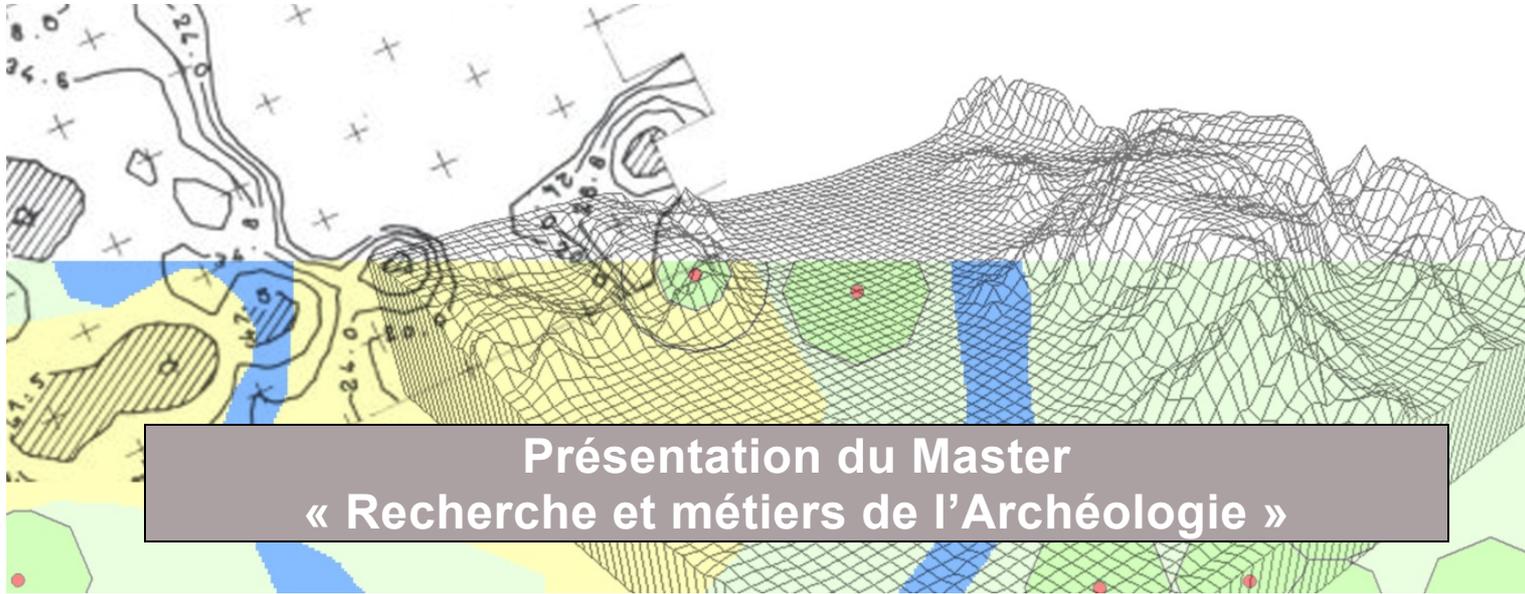
16 Rue Emile Zola

Site CESR

Centre d'Etudes Supérieures de la

UMR 7323 CESR
59, rue Néricault Destouches – BP 11328
37013 Tours cedex 1





Présentation du Master « Recherche et métiers de l'Archéologie »

Le Master « Recherche et métiers de l'archéologie » forme aux méthodes, aux techniques et aux outils de l'archéologie. La formation est organisée en fonction des débouchés professionnels. Elle apporte les compétences attendues par l'ensemble des opérateurs publics et privés de l'archéologie préventive. Le master est soutenu par un partenariat avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Le Master « Recherche et métiers de l'archéologie » propose aux étudiants une formation irriguée par la recherche actuelle, grâce à son adossement au Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) de l'UMR 7324 CITERES, CNRS-Université François-Rabelais (<http://citeres.univ-tours.fr>), enrichie par les compétences présentes au sein du Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323) et du Centre tourangeau d'histoire et étude des Sources (CETHIS, EA 6298). Le Master propose des enseignements sur l'actualité de la recherche en archéologie urbaine et archéologie du paysage, en architecture et sur l'étude du mobilier, pour les périodes protohistorique et historique. Les étudiants peuvent notamment se spécialiser en archéozoologie ou en céramologie, la majorité des travaux de master faisant appel à l'analyse spatiale. Des stages de fouille sur des chantiers-écoles de l'université François-Rabelais de Tours, ainsi qu'en archéologie préventive, sont aussi offerts aux étudiants.

En Master 2, la filière professionnelle « Archéomatique » propose une formation fondée sur la pratique de terrain et sur l'informatisation de toutes les étapes de la recherche archéologique : acquisition des données de terrain (SGBD, théodolite laser, SIG...), traitement des données post-terrain (SIG, analyse spatiale, traitement d'image...), valorisation (publication électronique, outils multimédia et Internet, webmapping). Le stage de trois mois au second semestre constitue une composante essentielle de l'évaluation finale. Les étudiants qui optent pour le parcours « Recherche » opèrent un choix parmi les enseignements suivis par les étudiants de la filière « Archéomatique ».

Débouchés

Secteurs d'activité

Services archéologiques de l'Etat ou des collectivités ; Opérateurs publics et privés de l'archéologie préventive ; Services d'animation du patrimoine des Musées publics et privés ; Associations culturelles ; Laboratoires publics et privés ; Enseignement supérieur et recherche.

Métiers

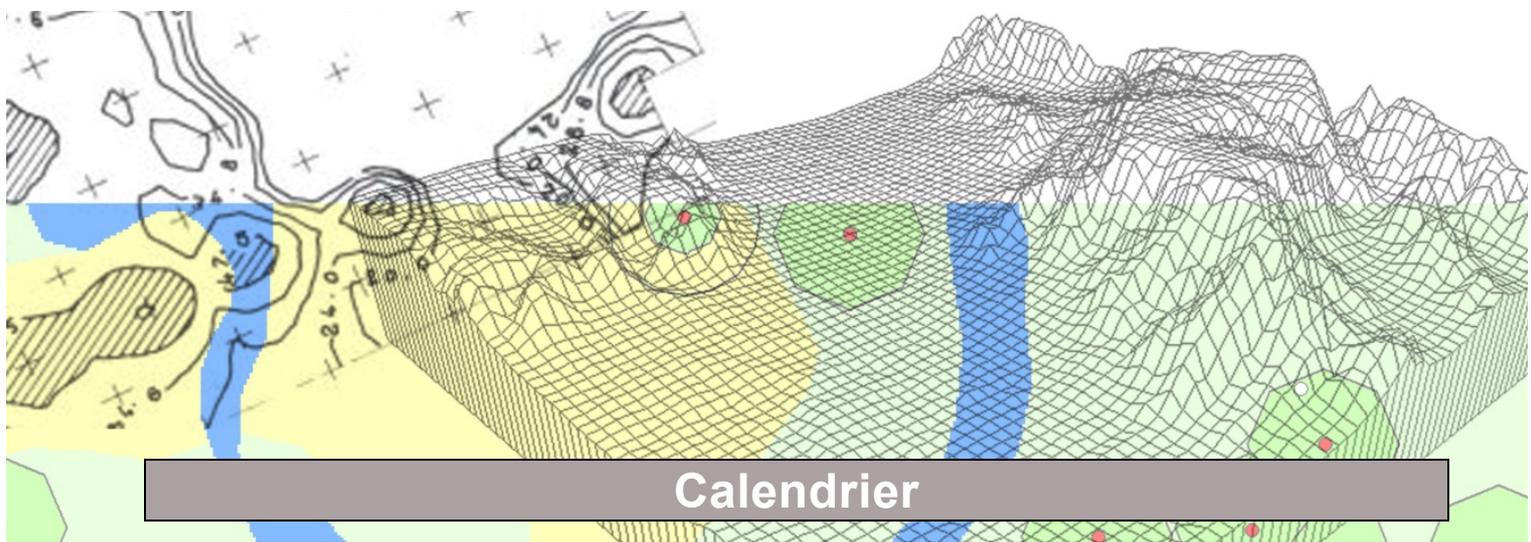
Conservateurs du Patrimoine ou attachés de conservation dans les services de l'Etat ou des collectivités ; techniciens ou responsables d'opérations chez les opérateurs publics et privés de l'archéologie préventive ; ingénieurs d'étude ou de recherche à l'Université ou au CNRS ; enseignants-chercheurs et chercheurs.

Public concerné

En formation initiale : Le M1 est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence d'Archéologie, d'Histoire ou d'Histoire de l'Art, qu'ils proviennent de filières de l'Université François-Rabelais ou d'ailleurs.

En formation continue : Le M1 est ouvert, après entretien et étude du dossier, aux professionnels du secteur qui souhaitent faire évoluer leur carrière.

Titulaires d'un Master 1 (ou maîtrise acquise avant septembre 2005) : Une commission d'admission statue sur les candidatures. Une première session d'admission a lieu en juillet, une seconde en septembre en fonction des places disponibles.



Calendrier du premier semestre

Réunion de rentrée : vendredi 2 septembre 2016

Début des cours : lundi 12 septembre 2016

Fin des cours : vendredi 18 décembre 2016

Pause pédagogique : du jeudi 27 octobre au jeudi 3 novembre au matin

Vacances de Noël : du samedi 17 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017

Calendrier du second semestre

Début des cours : 3 janvier 2017

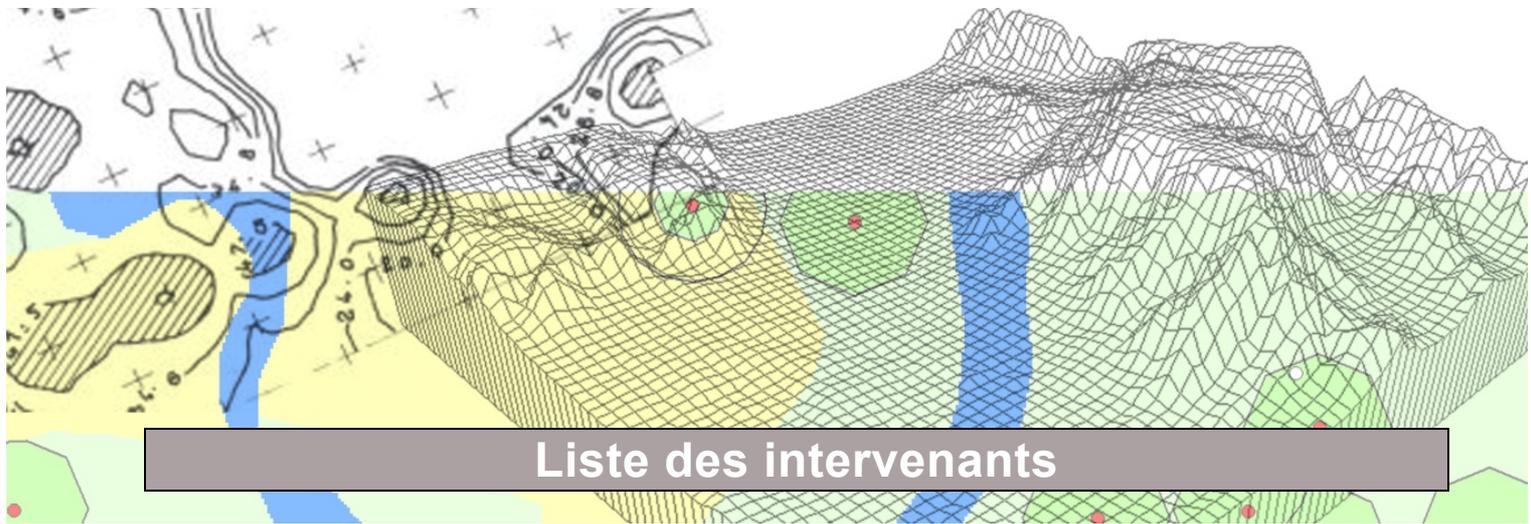
Début du stage Archéomatique : 18 février 2017

Vacances d'hiver : du 18 au 26 février 2017 (fermeture des sites)

Vacances de Pâques : du 8 au 23 avril 2017

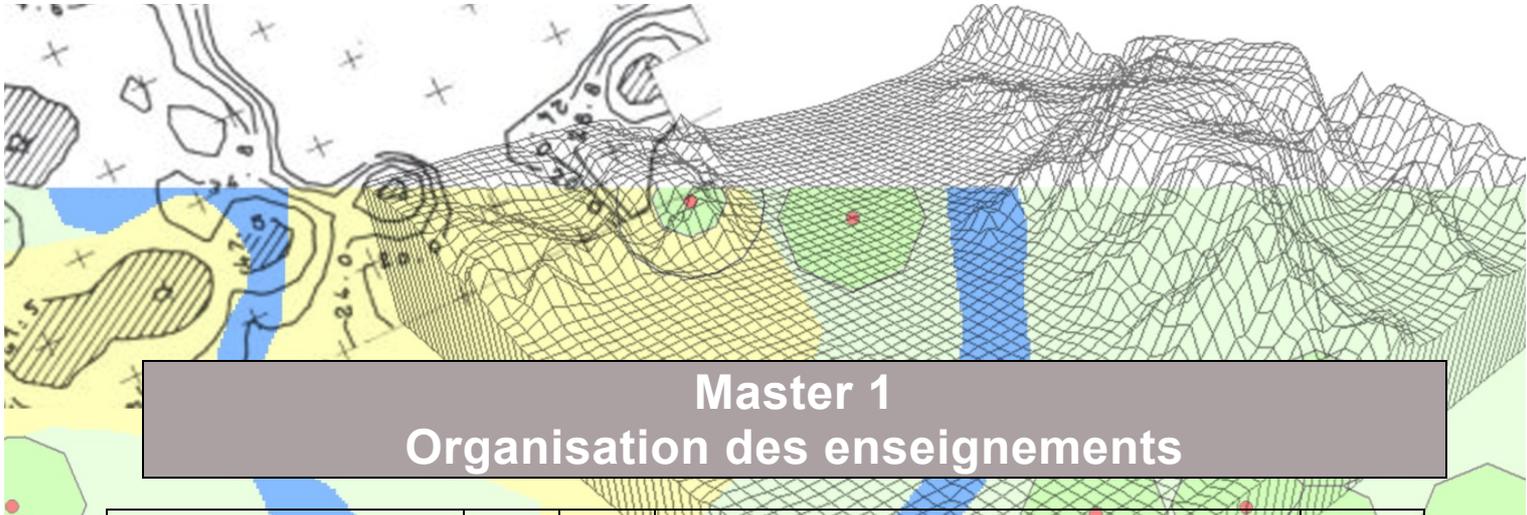
Fin du stage Archéomatique : 19 mai 2017

Soutenance des mémoires : troisième semaine de juin 2017



Liste des intervenants

Régis BERNARD regis.bernard@inrap.fr	INRAP Poitiers	Topographie
Pascal CHAREILLE pascal.chareille@univ-tours.fr	Université de Tours, CESR	Statistiques appliquées à l'Archéologie
Jean-François GIGAND jf@geonef.fr	Expert indépendant	Webmapping
Chantal DAUCHEZ chantal.dauchez@univ-tours.fr	Université de Tours	Droit du patrimoine
Frédéric EPAUD frederic.epaud@univ-tours.fr	CNRS, CITERES-LAT	Architecture médiévale
Marie-Pierre HORARD-HERBIN marie-pierre.horard-herbin@univ-tours.fr	Université de Tours, CITERES-LAT	Protohistoire et Archéozoologie
Christian HOTTIN christian.hottin@culture.gouv.fr	Ministère de la Culture	Communication patrimoniale
Philippe HUSI philippe.husi@univ-tours.fr	CNRS, CITERES-LAT	Systèmes de gestion de bases de données ; mobilier ; céramologie
Elisabeth LORANS elisabeth.lorans@univ-tours.fr	Université de Tours, CITERES-LAT	Archéologie médiévale
Thady MACNAMARA thady.macnamara@univ-tours.fr	Université de Tours	Anglais
Olivier MARLET olivier.marlet@univ-tours.fr	CNRS, CITERES-LAT	Multimédia
Daniel MORLEGHEM daniel.morleghem@univ-tours.fr	Université de Tours, CITERES-LAT	Restitution 3D
Pierre-Yves MONJAL pierre-yves.monjal@univ-tours.fr	Université de Tours	Droit administratif
Alice NUE alice.nue@univ-tours.fr	CESR	Reconnaissance de caractères (OCR) et PAO
Julie PELLEGRIN pellegrin.julie@neuf.fr	Centre national des Monuments Historiques	Gestion des institutions culturelles
Thomas POUYET thomas.pouyet@univ-tours.fr	Université de Tours, CITERES-LAT	Système d'information géographique
Jean-Baptiste RIGOT rigot@univ-tours.fr	Université de Tours, CITERES-LAT	SIG-SGBD, Analyse spatiale, Modélisation
Xavier RODIER xavier.rodier@univ-tours.fr	CNRS, CITERES-LAT	Système d'information géographique
Alain SALAMAGNE alain.salamagne@univ-tours.fr	Université de Tours, CESR	Architecture médiévale



Master 1 Organisation des enseignements

Unité d'enseignement	Coef	ECTS	Élément pédagogique	Horaire étudiant
M1 - 1^{er} semestre (S7)				
UE 71 : Méthodes de l'archéologie (1)	3	9	2 EP obligatoires : - EP 1 : Traitement des données archéologiques (SGBD et statistiques appliquées à l'archéologie) = 24h - EP 2 : Archéologie spatiale (géomatique appliquée à l'archéologie) = 24h	48h
UE 72 : Séminaire d'Archéologie	3	9	1 EP au choix (commun avec M2, programme spécifique à chaque année universitaire) : - EP 1 : Séminaire de Protohistoire et d'Antiquité = 24h - EP 2 : Séminaire d'archéologie médiévale = 24h	24h
UE 73 : Ouverture	1	3	2 EP au choix, à concurrence de 48h, à prendre entre différents enseignements - Séminaire restant de l'UE 72 (24h) - Séminaire d'Histoire (24h) - Cours de L3 en lien avec le sujet de recherche	48h
UE 74 : Langage	1	3	Langue vivante	24h
UE 75 : Préparation à l'insertion professionnelle	1	3	Visite de services archéologiques, expositions (commun avec le M2)	6h
UE 76 : Stage	1	3	Stage de fouilles (1 mois soit 20 jours ouvrables)	
TOTAL semestre 1 (S7)	10	30		150h
M1 - 2^e semestre (S8)				
UE 81 : Méthodes de l'Archéologie (2)	3	9	3 EP obligatoires : - EP 1 : Méthodes d'étude et interprétations des données du mobilier archéologique = 24h - EP 2 : Enregistrement et informatisation des données de fouilles = 24h - EP 3 : Exploitation des données post-fouilles = 24h	72h
UE 82 : Séminaires d'archéologie	1	3	Séminaire diachronique (commun avec le M2, programme spécifique à chaque année universitaire) 2 EP au choix parmi les 3 : - EP 1 : Habitat, villes et territoires = 24h - EP 2 : Architecture et techniques de construction = 24h - EP 3 : Mobilier et pratiques sociales = 24h	48h

UE 83 : Ouverture	1	3	2 EP au choix, à concurrence de 48h, à prendre entre différents enseignements qui n'ont pas été pris en UE 73 - Séminaire restant de l'UE 82 (24h) - Séminaire d'Histoire (24h) - Cours de L3 en lien avec le sujet de recherche	48h
UE 84 : langage	1	3	Langue vivante	24h
UE 8 : Mémoire	4	12	Dossier de recherche	
TOTAL Semestre 2 (S8)	10	30		192h
TOTAL M1 (= S7 + S8)	20	60		342h

UE : Unité d'enseignement
EP : Élément pédagogique
ECTS : European Credit Transfer System

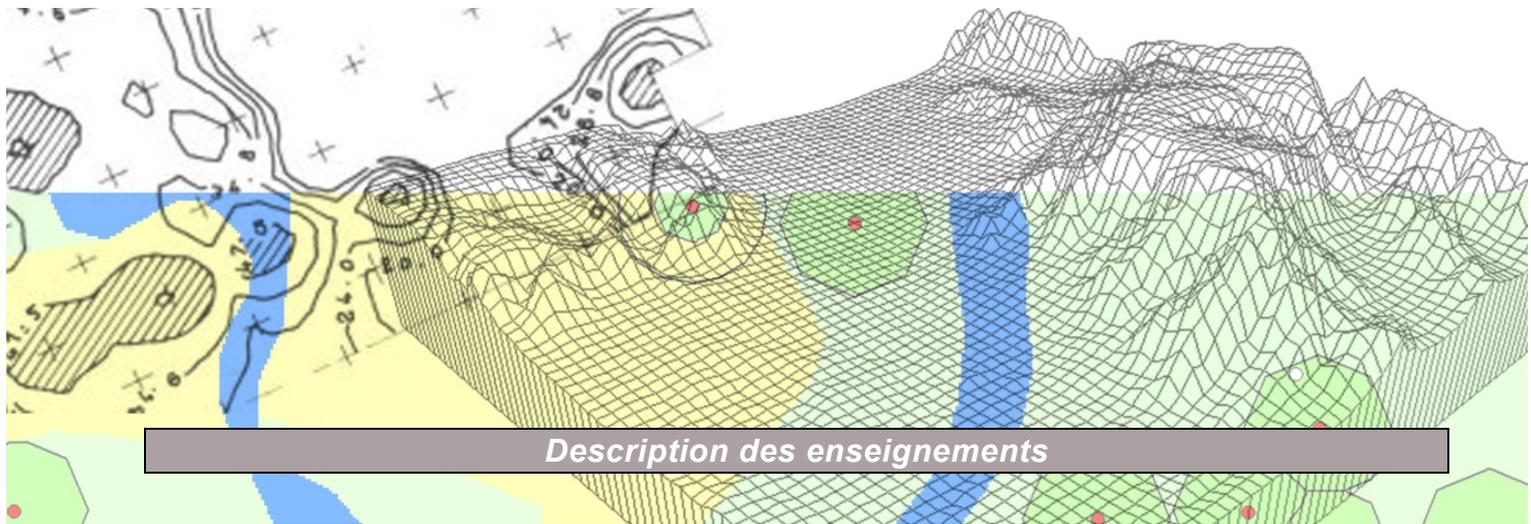
ATTENTION

Le passage en M2 n'est pas automatique : le succès en M1 n'est pas un accord d'entrée en M2, pour laquelle, outre une mention satisfaisante nécessaire, l'accord d'un directeur de Mémoire doit être obtenu au préalable, ainsi que l'avis favorable de la Commission Pédagogique compétente.

Master 2 Organisation des enseignements

Unité d'enseignement	Coef		ECTS		Élément pédagogique	Horaire étudiant	
	R	P	R	P		R	P
M2 – 1^{er} semestre (S9)							
UE 91 : Méthodes de l'archéologie (3)	2	4	6	12	Etudiants Recherche (R) : 1 EP au choix Etudiants Professionnalisation (P) : 3 EP obligatoires - EP 1 : Analyse spatiale appliquée à l'archéologie = 24h - EP 2 : SIG et environnement = 24h - EP 3 : Topographie informatisée = 24h	24h	72h
UE 92 : Séminaire d'archéologie	3	2	9	6	1 EP au choix (commun avec M1, programme spécifique à chaque année universitaire) : - EP 1 : Séminaire de Protohistoire et d'Antiquité = 24h - EP 2 : Séminaire d'archéologie médiévale = 24h	24h	24h
UE 93 : Ouverture	2	2	6	6	2 EP au choix, à concurrence de 48h, à prendre entre différents enseignements - Séminaire restant de l'UE 92 (24h) - Séminaire d'Histoire (24h) - Edition électronique (24h) - Communication patrimoniale (12h) - Droit du Patrimoine culturel (12h) (S2) - Droit des administrations et des collectivités (12h) (S2)	48h	48h
UE 94 : Langages	1	1	3	3	Langue vivante	12h	12h
UE 95 : Préparation à l'insertion professionnelle	1	1	3	3	Visite de services archéologiques, expositions (commun avec le M1)	6h	6h
UE 96 : Travail de recherche	1	-	3	-	Pour les étudiants « Recherche » exclusivement, rapport d'étape du travail de recherche	-	-
TOTAL semestre 1 (S9)	10	10	30	30		114h	162h
M2 – 2^{ème} semestre (S10)							
UE 101 : Méthodes de l'archéologie (4)	1	3	3	9	Etudiants Recherche (R) : 1 EP au choix Etudiants Professionnalisation (P) : 2 EP obligatoires - EP 1 : Wepmapping et SIG en ligne = 24h - EP 2 : Outil multimédia et représentation 3D = 24h	24h	48h
UE 102 : Séminaire d'archéologie	1	1	3	3	Séminaire diachronique (commun avec le M1, programme spécifique à chaque année universitaire) 2 EP au choix parmi les 3 : - EP 1 : Habitat, villes et territoires = 24h - EP 2 : Architecture et techniques de construction = 24h - EP 3 : Mobilier et pratiques sociales = 24h	48h	48h
UE 103 : Langages	1	1	3	3	Langue vivante	12h	12h
UE 104 : Mémoire	7	5	21	15	Etudiants Recherche (R) : Mémoire de recherche Etudiants Professionnalisation (P) : Stage de 3 mois et rapport de stage	-	-

Unité d'enseignement	Coef		ECTS		Élément pédagogique	Horaire étudiant	
TOTAL Semestre 2 (S10)	10	10	30	30		84h	108 h
TOTAL M2 (= S9+S10)	20	20	60	60		198h	270 h



UE 71 — Méthodes de l'Archéologie (1)
48 heures – Deux cours obligatoires – Coef. 3 – 9 ECTS

**EP 1 : Traitement des données archéologiques
 (SGBD et statistiques appliquées à l'archéologie)
 (24h)**

Jean-Baptiste RIGOT, Université François-Rabelais de Tours
Pascal CHAREILLE, Université François-Rabelais de Tours

Cet enseignement porte sur la constitution de Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD) susceptibles de traiter de grandes quantités d'informations en regard de problématiques déterminées ainsi que du point de vue statistique, notamment les traitements quantitatifs mais aussi la validation de la pertinence des « échantillons ».

Évaluation
 Contrôle continu

EP 2 : Archéologie spatiale (géomatique appliquée à l'archéologie) (24h)

Jean-Baptiste RIGOT, Université François-Rabelais de Tours

Le traitement des données archéologiques nécessite la mise en œuvre d'outils informatiques, en général ceux de la géomatique appliquée, en l'occurrence, à l'archéologie (Systèmes d'Information Géographique). Ceci concerne à la fois l'échelle « large », celle des villes ou du territoire, mais aussi des échelles éventuellement plus étroites, celles du site, voire de la structure (analyse spatiale de répartition, etc.).

Évaluation
 Contrôle continu

UE 81 — Méthodes de l'Archéologie (2)

72 heures – Trois cours obligatoires – Coef. 3 – 9 ECTS

EP 1 : Méthode d'étude et interprétation du mobilier archéologique (24h)

Marie-Pierre Horard-Herbin, Université François-Rabelais de Tours

Ce module concerne l'analyse des divers mobiliers archéologiques (témoins végétaux, céramiques, métalliques, lithiques, ossements humains et animaux) qui seront présentés dans leurs spécificités de leur mode d'acquisition sur le terrain jusqu'aux interprétations sociales, économiques, fonctionnelles... concernant un groupe ou une société humaine. Différents intervenants, enseignants, chercheurs et professionnels extérieurs s'attacheront à aborder les questions méthodologiques théoriques comme pratiques au sein de l'Université mais aussi de différents laboratoires (Collections du Laboratoire Archéologie et Territoires, du Centre Inrap de Tours (carpologie), du Musée du Grand-Pressigny (outils en silex), du SADIL (anthropologie).

27 janvier (9h30h-17h) :

Matin : Marie-Pierre Horard-Herbin : Le mobilier archéologique : spécificités, méthodes d'études et interprétations économiques et sociales.

Choix des exposés

Après-midi : Marie-Pierre Horard-Herbin : Le raisonnement archéozoologique

3 février (9h30h-17h) : Ce séminaire aura exceptionnellement lieu au **LAT ACTICAMPUS n°1, 40 rue James Watt**, Tours (Quartier des Deux Lions ; arrêt du tram : L'heure tranquille).

9h30-12h30 et 14h-17h : Méthode d'études du silex, Atelier d'initiation à la technologie lithique, L'exemple du silex du Grand-Pressigny Par Laure-Anne-Millet Richard et Frédéric Demouche (Musée du Grand-Pressigny / CITERES- LAT)

10 février (9h30h-17h) : Accueil le matin au **Service Archéologique d'Indre-et-Loire (SADIL)** - RDV à 9h30 au 41, rue Michael Farady, Chambray-lès-Tours *Tram A, dir. Lycée Monnet, arrêt Verdun puis ligne 14, dir. Grand Sud, arrêt Maupas, puis 15 minutes à pied.*

9h30-13h30 : Matthieu Gaultier – (SADIL / CITERES-LAT) : Les méthodes et les interprétations en anthropologie.

15h-17h présentation des exposés

3 mars (9h30h-17h) : Accueil le matin à l'**INRAP de Tours** - RDV à 9h30 au 148 av André Maginot *Bus 12, arrêt Mayer ou Daguerre.*

9h30-13h30 : Bénédicte Pradat (INRAP / UMR 7209) : La carpologie : méthodes et interprétations. Visite du laboratoire de carpologie et de la base.

15h-17h : Présentation des exposés

Évaluation : exposés.

EP 2 : Enregistrement et informatisation des données de fouille (24h)

EP 3 : Exploitation des données post-fouille (24h)

Philippe Husi, CNRS, LAT, Xavier Rodier, CNRS, LAT et Thomas Pouyet, Université François-Rabelais de Tours

Ces deux modules complémentaires ont pour objectif de comprendre le processus d'enregistrement et d'exploitation des données de fouille (stratigraphie et mobilier au sens large du terme dont la céramique). Après une présentation théorique, la plus large partie des cours est consacrée à la pratique à partir d'une série de jeux de données manipulables dans le système informatique d'enregistrement ArSol (SGBD Archives du Sol du LAT) jusqu'à leur exploitation spatiale (SIG). Dans un second temps, les étudiants construisent une base de données (SGBD), dont le but est un traitement statistique et spatial d'une masse importante de données en lien avec une thématique archéologique choisie. L'objectif final pour les étudiants est de comprendre la manière de structurer un grand nombre de données, puis de construire un système d'enregistrement et d'exploitation qui permette d'analyser ces données pour répondre à la problématique archéologique posée.

Présentation détaillée (L'ordre des journées est ici à titre indicatif et peut changer en fonction des disponibilités des intervenants) :

Jour 1

Xavier Rodier (9h00-12h30 et 14h00-17h30) (7h)

- Le processus d'enregistrement des données de fouille
- Le système ARSOL, rappel sur l'enregistrement des données stratigraphiques
- ARSOL : Module Archives de Fouille.

Jour 2

Thomas Pouyet (9h00-12h30 et 14h00-17h00) (6h30)

- Spatialisation des données stratigraphiques, place des SIG dans la chaîne opératoire
- Intégration des données topographiques, acquisition et édition des données vectorielles.

Jour 3

Thomas Pouyet (9h00-12h30 et 14h00-17h00) (6h30)

- Intégration des données raster
- Manipulation des données attributaires.

Jour 4

Philippe Husi (9h00-12h30 et 14h00-17h30) (7h)

Mise en œuvre du mobilier archéologique

- objectifs à atteindre (gestion et recherche)
- présentation des méthodes d'étude de la céramique ; traitement des données mobilières de grandes dimensions (typologie ; quantification) ; principes généraux applicables à d'autres mobiliers.
- rappel sur les bases de données en archéologie.

Jour 5

Philippe Husi (9h00-12h30 et 14h00-17h30) (7h)

Suite : mise en œuvre du mobilier

- présentation de la partie de la base de données ARSOL consacrée au mobilier (objets et céramique) et manipulation des données mobilières dans ARSOL-BADOC.
- manipulation et interrogation à partir d'exemples (relation stratigraphie / mobilier).
- Projet de réalisation d'une base de données archéologique (théorie).

Jour 6

Philippe Husi (9h00-12h30 et 14h-17h30) (7h)

- Elaboration d'une base de données et initiation à la programmation (logiciel 4D).
- Examen sur table noté.

Jour 7

Thomas Pouyet (8h30-12h30 et 14h00-17h00) (7h)

- ARSOL : exploitation des données
 - ARSOL : analyse des données stratigraphiques : interrogation et exploitation des données sémantiques et spatiales
 - ARSOL : présentation des données : cartographie automatique et mise en page.
 - Examen sur table noté.

Évaluation

Contrôle continu

UE 91 — Méthodes de l'Archéologie (3)

72 heures — Coef. 3 – 9 ECTS

En Master 2, les étudiants qui ont choisi le parcours « Recherche » suivent une EP sur les trois proposées, tandis que les étudiants d'Archéomatique doivent suivre les trois.

EP 1 : Analyse spatiale appliquée à l'archéologie (24h)

Jean-Baptiste RIGOT, Université François-Rabelais de Tours

Ce cours est centré dans un premier temps sur l'analyse spatiale des réseaux ; dans un second temps on aborde les méthodes permettant l'étude de la répartition des données dans l'espace : analyse des densités, méthode des quadrats, recherche et caractérisation d'agrégations, de dispersions ; mesures de dépendances spatiales.

Évaluation

Contrôle continu.

EP 2 : SIG et environnement (24h)

Jean-Baptiste RIGOT, Université François-Rabelais de Tours

Dans ce cours seront approfondies la théorie et la pratique des SIG : modélisation, cartographie et analyse spatiale en lien avec l'environnement des sites. Une introduction au LIDAR (analyse de données obtenues par laser aéroporté) sera proposée par un intervenant extérieur.

Évaluation

Contrôle continu.

EP 3 : Topographie informatisée (24h)

Régis BERNARD, INRAP Poitiers

Jour 1 : 6h (9h30-12h30 et 13h30-16h30)

Les Unités de Mesures

Les systèmes de coordonnées : Les systèmes de projection, définition du point, cartographie, Notions de Trigonométrie, calculs des coordonnées.

Présentation du logiciel COVADIS sous Autocad

Présentation en salle du matériel topographique (niveau, tachéomètre, théodolite...)

Jour 2 : 6h (9h30-12h30 et 13h30-16h30)

Travaux pratiques en extérieur, prise en main du matériel, acquisition de données:

Le chaînage, implantation de sondages et d'un carroyage, le cheminement, utilisation des niveaux de chantiers (nivellement), le théodolite, relevé de façade (Photoplan).

Jour 3 : 6h (9h30-12h30 et 13h30-16h30)

9h30-12h30 : terrain avec travaux pratiques (suite)

13h30-16h30 : Traitement des données de terrain sur Autocad COVADIS : transfert, calcul du nivellement, réalisation d'un plan et exportation des données topographique pour un traitement D.A.O. (dessin assisté par ordinateur).

Jour 4 : 6h (9h30-12h30 et 13h30-16h30)

9h30-12h30 : terrain avec travaux pratiques (Photoplan)

Approche sur le redressement d'images et assemblage sous Photoplan

13h30-16h30 : Introduction et notions sur les systèmes GPS

En fin de journée : Contrôle des connaissances.

Évaluation

Contrôle continu et examen final.

UE 101 — Méthodes de l'Archéologie (4)

72 heures — Coef. 3 – 9 ECTS

En Master 2, les étudiants qui ont choisi le parcours « Recherche » suivent une EP sur les trois proposées, tandis que les étudiants d'Archéomatique doivent suivre l'ensemble des EP proposées.

EP 1 : Webmapping et SIG en ligne (24h)

Jean-François GIGAND

Eléments théoriques

Présentation

- Principes de la cartographie dynamique en ligne
- Fonctionnalités
- État de l'art des solutions open source et propriétaires : webmapping et clients SIG
- Compétences utiles : javascript, php ou python, html, communication entre serveurs
- Organisation d'un environnement de webmapping
- Présentation
- Le Web SIG côté serveur
- Le Web SIG côté client
- Bases de données spatiales
- Norme OGC Simple Feature for SQL
- SGBDR spatial : PostGIS pour PostgreSQL
- Bibliographie

Travaux pratiques sous un environnement Windows XP

- Installation de postgresql, Postgis
- Intégration d'un jeu de données
- Test d'interrogations spatiales sur la base de données géographiques
- Installation de QGIS (client SIG), requetage de la base de données spatiale
- Installation et configuration d'un environnement de webmapping **côté serveur**, Geoserver, entrepôt de données, visualisation des couches
- Exercices de cartographie en ligne côté client

Évaluation

Dossier à réaliser de manière autonome après le cours.

EP 2 : Outil multimédia et représentation 3D (24h)

Cours en partie commun avec le CESR

Olivier MARLET, CNRS-LAT, et Daniel MORLEGHEM, Université François-Rabelais de Tours

I. Projet de site web avec base de données (O. Marlet) 18h

L'objectif est de réaliser un site recensant les miniatures de dragon dans les manuscrits médiévaux se trouvant dans les bibliothèques françaises (hors BNF). Les données et les principales fonctionnalités de l'interface sont issues de la base Initiale de l'IRHT (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, CNRS) : <http://initiale.irht.cnrs.fr/accueil/index.php> Les données extraites représentent 114 images avec les informations qui leurs sont associées : localisation de la bibliothèque, nom du dépôt, cote du manuscrit, folio où se trouve l'enluminure, sujet du décor, origine géographique de la réalisation (atelier d'enluminures), langue du manuscrit, datation de l'enluminure (avec fourchette chronologique en cas d'incertitude). Le site présentera l'intégration de deux API « standard » du web (application programming interface) qui sont GoogleMaps et Timeline. Ces deux API seront en interaction avec les données du site.

Évaluation

Contrôle de connaissances en fin de cycle.

II. Approche de la 3D (D. Morleghem) 6h

UE 72 / 92 — Séminaire d'Archéologie

24 heures – Un séminaire obligatoire – Coef. 3 – 9 ECTS
Enseignement mutualisé Master 1 (UE 72) / Master 2 (UE 92)

Cette UE se déroule sous forme de séminaires qui ont un double objectif : d'une part le traitement de l'actualité de la recherche en Archéologie (Protohistoire et Antiquité ; période médiévale), et d'autre part assurer un suivi méthodologique des travaux de recherche des étudiants. Dans le cadre de cet enseignement, tous les étudiants seront invités à participer au Séminaire Archéologique de la Région Centre (SARC) et aux journées archéologiques du Centre.

EP 1 : Séminaire de Protohistoire et Antiquité (24h)

Marie-Pierre HORARD-HERBIN, Université François-Rabelais de Tours

Vendredi 30 septembre (9h30-12h30)

- Présentation générale du séminaire et de l'organisation du travail pendant l'année
- Tour de table pour une brève présentation des sujets de recherche
- Marie-Pierre Horard-Herbin : les animaux dans le milieu rural à l'âge du Fer et à la période romaine.

Mercredi 9 novembre (9h30-17h)

- Gaëlle Robert (INRAP/ CITERES-LAT) : Architecture de l'habitat à l'âge du Fer en milieu rural : méthodologie et actualité de la recherche.
- Jean-Marie Laruzat (SADIL/CG37) : Caves, celliers, puits et citernes : les architectures souterraines à la période gauloise en territoire turon.
- Agnès Couderc (INRAP/ CITERES-LAT) et Sylvain Badey (INRAP) : L'établissement rural de "Champ Chardon" à Tours (Indre-et-Loire) : un exemple d'utilisation d'un SIG pour l'analyse spatiale et fonctionnelle d'une occupation et de son évolution au cours du second Âge du Fer.

Vendredi 25 novembre (9h30-17h)

- Florian Baret (UNIV. TOURS) : La maison : les usages publics d'un espace privé.
- Alain Ferdière (CITERES-LAT) : Les granges et greniers dans les établissements ruraux.
- Emmanuel Marot (BOURGES PLUS / CITERES-LAT) : Héritage, trajectoire et devenir de deux *villae* de la proche campagne de Bourges-*Avaricum* : "Les Boubards" et "l'Angoulaire".
- Grégory Poitevin (INRAP) : Les fumières antiques.

Vendredi 2 décembre (9h30-17h)

- Hélène Froquet-Uzel (INRAP) :
 - Architecture des bâtiments durant l'âge du Bronze (2400/800 av. J.-C.) : évolution des formes architecturales et affinités culturelles.
 - Economie de subsistance et structures agraires durant l'âge du Bronze (2400/800 av. J.-C.) : Comment caractériser les activités agricoles au sein d'une économie de subsistance.
- Alain Ferdière (CITERES-LAT) : Les très grandes *villae* et leurs relations avec les agglomérations secondaires.
- Florian Baret (UNIV. TOURS) : Les relations ville/campagne dans le Massif central à la période antique.

Vendredi 13 janvier (9h30-17h)

- **Présentation de leurs travaux par tous les étudiants de master 1** (M.-P. Horard-Herbin et E. Lorans).

EP 2 : Séminaire d'archéologie médiévale (24h)

Elisabeth LORANS, Université François-Rabelais de Tours

Lundi 19 septembre : séance introductive (9h30-12h30)

- Présentation générale du séminaire et de l'organisation du travail pendant l'année
- Tour de table pour une brève présentation des sujets de recherche
- Les sources en archéologie médiévale et moderne : questions de méthode et présentation des principaux fonds nationaux et régionaux et des principales ressources numériques.

Lundi 26 septembre (9h30-12h30 – 14h-17h) : La fabrique urbaine

Matin : Lise Leveux (doctorante, Université de Rouen, Grhis) : La fabrique urbaine de Rouen du 10^e au 14^e siècle

Après-midi : Gaël Simon (docteur en archéologie, membre associé du LAT) : Vendôme au Moyen Âge, la fabrique d'une ville intermédiaire.

Vendredi 21 octobre (9h30-12h30 – 14h-17h) : Autour de saint Martin

Matin : visite de l'exposition présentée au musée des Beaux-Arts : « Martin de Tours, le rayonnement de la cité »

Après-midi : actualité de la recherche en architecture religieuse en Touraine

Emeline Marot (docteur en archéologie, membre associé du LAT) : La collégiale Saint-Martin de Tours : des vestiges à la restitution 3D

Thomas Pouyet (doctorant, CITERES-LAT) : La tour-porche de l'église abbatiale de Cormery : état de la question et nouvelles perspectives.

Lundi 14 novembre (14h-17h) : Le soin au Moyen Âge : l'apport de l'anthropologie

Valentin Miçlon (doctorant, LAT) et Philippe Blanchard (Inrap/ UMR 5199 PACEA) : Approche archéo-anthropologique de la prise en charge des malades à Tours au Moyen Âge.

Vendredi 13 janvier (9h-17h) : Présentation de leurs travaux par tous les étudiants de master 1 (M.-P. Horard-Herbin et E. Lorans)

Une dernière séance de trois heures sera organisée en mars sur la rédaction du mémoire de recherche. Elle prendra la forme d'un atelier.

Évaluation

Pour tous les étudiants : compte rendu d'une journée de séminaire par EP; pour les étudiants de master 1 : présentation de l'avancement de leur travail le 15 janvier.

Deux séances hors séminaire seront dévolues à la présentation de leur travail par les étudiants de master 2 Recherche en novembre 2016 et en mars 2017 (UE 96).

UE 73 / 83 / 93 — Ouverture

48 heures – 2 EP au choix, à hauteur de 48h d'enseignement – Coef. 1 – 3 ECTS
Enseignement mutualisé Master 1 (UE 73 et 83) / Master 2 (UE 93)

L'UE d'ouverture est conçue pour permettre aux étudiants d'enrichir leur formation par une palette d'enseignements complémentaires, qu'il s'agisse d'un approfondissement des connaissances générales en Archéologie ou en Histoire par le suivi d'autres séminaires chronologiques ou diachroniques, d'enseignements permettant d'aborder la question de la valorisation patrimoniale (édition, communication), du droit et des institutions patrimoniales, ou encore d'enseignements permettant de se spécialiser dans un domaine spécifique (géologie, paléographie...). Le choix de ces enseignements est à déterminer en accord avec le directeur de mémoire.

Séminaire d'Archéologie (24h)

Pour le premier semestre de M1 (UE 73) et M2 (UE 93)

Choix du séminaire d'Archéologie qui n'a pas été sélectionné dans le cadre de l'UE 72/92.

Pour le second semestre de M1 (UE 83)

Choix du séminaire thématique qui n'a pas été sélectionné dans le cadre de l'UE 82.

Séminaire d'Histoire (24h)

Trois types de séminaires existent dans la maquette de master d'Histoire et peuvent être choisis dans le cadre de l'UE d'ouverture (voir le livret de master Sciences Historiques) :

Méthodologie historique (M1, S1) : UE 71

Séminaires de spécialité (un par semestre et par période) : UE 72/81/91/101

Séminaires diachroniques (un par semestre) : UE 73/82/92/102.

Edition numérique Texte (24h)

(cours commun avec le Master PCI, au CESR)
Attention, ce cours n'est ouvert qu'en master 2

Alice NUÉ, CESR

Introduction (2h)

I. Graphisme (4h)

II. Texte (6h)

I. Les blocs de textes.

II. Le stylage du texte.

III. L'enrichissement du texte.

III. Création de maquette (2h)

IV. Typographie (2h)

V. Le livre et Indesign (4h)

+ Pratique (4h)

Deux séances de 2h (l'une au terme des douze premières heures de cours, l'autre en fin de semestre, avant l'évaluation finale), entièrement dédiées à la pratique, viendront ponctuer le semestre afin de consolider les notions acquises. Chacune d'entre elles sera l'occasion de réaliser de A à Z un petit projet éditorial et d'appliquer les connaissances théoriques abordées en cours.

Évaluation

Une épreuve de 2h :

1 Quelques questions théoriques sur 5 points.

2 Mettre en page une page de magazine (sur 15 points). Le texte et les images sont fournis. Les étudiants doivent adapter la mise en page au thème du magazine et adapter leurs choix graphiques en fonction du thème de l'article.

Communication patrimoniale (12h)

*(cours commun avec le Master PCI, au CESR)
Attention, ce cours n'est ouvert qu'en master 2*

Christian HOTTIN, Ministère de la Culture, Adjoint en charge du PCI

Du patrimoine au patrimoine culturel immatériel : histoire, enjeux et perspectives

Cette UE pose un cadre général : il s'agit de comprendre la notion de Patrimoine culturel immatériel (PCI) et la politique mise en place par l'UNESCO, en l'expliquant par l'histoire et en la replaçant dans l'ensemble du champ institutionnel patrimonial. Cette présentation du domaine par l'analyse de la convention sera illustrée par des études de dossiers particuliers (projets UNESCO, projets internationaux, actions participatives, inventaires...), en proposant une ouverture aux dimensions les plus internationales du PCI et en évoquant d'autres textes normatifs qui contribuent à façonner le domaine.

1. Contextualisation historique. Histoire du patrimoine et de la notion de patrimoine. La prise en compte de l'immatériel, les précédents : folklore, art et tradition populaires, ethnologie de la France, patrimoine ethnologique. L'internationalisation des politiques patrimoniales et le rôle de l'UNESCO

2. Le PCI dans le texte. Une convention : pourquoi, pour quoi faire et comment faire avec ? La définition et ses interprétations : sauvegarde, domaines, communautés, participation... Les outils de la convention : organes, dispositifs et programmes d'activité

3. Introduction au fonctionnement de la convention en France. Recherche. Inventaires. Candidatures. Action culturelle et renforcement des capacités des communautés. Études de cas.

4. Un chantier ouvert, en constante mutation. Ce que le PCI nous apprend sur les transformations du champ patrimonial. Comment la convention se transforme en permanence. D'autres dispositifs importants à connaître : convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle, convention de Faro du conseil de l'Europe.

Évaluation

Rédaction d'un essai critique replaçant dans le cadre général du PCI un dossier particulier.

Droit du patrimoine culturel (12h)

*(cours commun avec le Master PCI, au CESR)
Attention, ce cours n'est ouvert qu'en master 2*

Chantal DAUCHEZ, Université François-Rabelais de Tours

Du patrimoine aux patrimoines, du monumental à l'immatériel.

Face au droit de l'urbanisme, de l'environnement, des chartes diverses, le droit du patrimoine est très protecteur, mais se voit remis en cause par la valorisation économique du patrimoine, avec des conséquences positives (transmission des savoir-faire, industries culturelles, tourisme, etc.) mais également négatives (règles trop strictes pour les élus locaux, archéologie préventive, etc.). D'où une nouveauté : des menaces de déclassement, et des questions nouvelles : comment concilier patrimoine et urbanisme ? Et développement durable ? L'écologie contre le patrimoine ? Des motifs d'ordre esthétique, historique ou culturel président à l'émergence de « nouveaux patrimoines » : lieux de mémoire, patrimoine naturel et jardins, patrimoine rural et urbain, patrimoine industriel, scientifique (et leurs outils), patrimoine intellectuel (bibliothèques, manuscrits, etc.). Même protégé que de scandales ! Pour reprendre l'abbé Grégoire, au «vandalisme», trois motifs: « l'ignorance, l'insouciance et la friponnerie ».

C'est dans ce cadre qu'il faut aborder l'apparition du patrimoine culturel immatériel (PCI), défini comme «les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » (UNESCO). Un maître-mot : « sauvegarde » de la diversité. Il y a « interdépendance » du patrimoine matériel (qu'il soit culturel ou naturel) et du PCI. Ce cours évoque ces différentes questions en trois parties : I. Vers le tout patrimoine ? Des définitions. - II. Les acteurs et les métiers des patrimoines. - III. Une multiplication des protections des patrimoines.

Droit des administrations et des collectivités (12h)

(cours commun avec le Master PCI, au CESR)

Attention, ce cours n'est ouvert qu'en master 2

Pierre-Yves MONJAL, Université François-Rabelais de Tours

Présentation en introduction de la définition de la norme juridique et de ses sources (sources internationales, européenne, constitutionnelle, nationale et locales). L'étude des sources nationales et locales conduit à s'intéresser plus particulièrement à leurs auteurs : l'État et les collectivités territoriales (régions, départements, communes) en étudiant leur organisation et leurs compétences (I), leurs moyens (II) et leurs modes d'action (III).

I. Organisation et compétences

L'État français est unitaire (par opposition aux États fédéraux). Il est aussi déconcentré et décentralisé. La déconcentration et la décentralisation sont deux modes d'organisation administrative qui seront étudiés.

La décentralisation impose, depuis les lois de décentralisation de 1982-1983, une répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales et s'accompagne d'une mutualisation entre collectivités territoriales, à travers les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).

Pour exercer les compétences qui sont les leurs, l'État et les collectivités territoriales sont soumis à un ensemble de règles juridiques spécifiques, le droit administratif, qui s'impose pour définir leurs moyens et leurs modes d'action.

II. Moyens d'action

L'État et les collectivités territoriales disposent de moyens humains, matériels et financiers.

Les personnels de l'État et des collectivités sont soit des fonctionnaires soit des agents publics contractuels soumis à un ensemble de règles spécifiques qui seront rapidement présentées.

Le patrimoine – immobilier et mobilier – de l'État et des collectivités territoriales appartient soit à leur domaine public soit à leur domaine privé, relevant de règles spécifiques figurant notamment dans le Code général de la propriété des personnes publiques.

Enfin, les ressources et les dépenses de l'État et des collectivités territoriales obéissent aux règles des finances publiques qui seront rapidement évoquées.

III. Modes d'action

L'État et les collectivités territoriales peuvent intervenir soit directement (avec leurs agents et leurs moyens matériels) – en régie – soit indirectement en concluant des contrats administratifs (marchés publics, délégation de service public, contrat de partenariat public-privé, notamment) avec des prestataires extérieurs.

Gestion des institutions culturelles (12h)

(cours commun avec le Master CESR, au CESR)

Attention, ce cours n'est ouvert qu'en master 2

Julie PELLEGRIN, Centre national des Monuments Historiques

Le cours présentera les différentes institutions culturelles locales et nationales et leur fonctionnement ; il sera appuyé sur l'étude de cas et de situations pratiques avec une insistance particulière sur les contraintes matérielles et budgétaires de cette gestion.

Évaluation

Le cours sera évalué par un écrit sur table proposant une mise en situation (résolution de cas pratique).

UE 74 / 84 / 94 / 103 — Langue vivante

Enseignement mutualisé Master 1 (UE 74 et 84) / Master 2 (UE 94 et 103)

L'Anglais est la langue prise par la majorité des étudiants. Il est aussi possible de choisir une autre langue (l'allemand en particulier). A voir avec le secrétariat.

UE 74 / 84 Anglais (Master 1)

2 x 24h – coef. 1 (x 2) – 3 ECTS (x 2)

UE 94 / 103 Anglais (Master 2)

2 x 12h – coef. 1 (x 2) – 3 ECTS (x 2)

Thady MACNAMARA, Université François-Rabelais de Tours

Ce cours, mutualisé, est ouvert aux étudiants en M1 et M2 d'Histoire et Archéologie. Il s'adresse à des étudiants ayant suivi des cours d'anglais en licence ou qui ont acquis le niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues Vivantes (CECRL).

- Anglais général : développement des capacités de communication au moyen de textes courts, vidéos, enregistrements audio et documents iconographiques (sujets d'actualité, questions de société) ;

- Anglais de spécialité : approfondissement du lexique de spécialité au moyen de documents variés, en relation avec l'histoire ou l'archéologie.

La moitié des cours se déroulera au CRL, ce qui permet de travailler en autonomie sur des documents variés et adaptés au niveau et / ou à la spécialité.

Le cours d'anglais sur l'ENT comporte l'ensemble des documents abordés en cours, ainsi que d'autres informations utiles.

Évaluation

- 1) Evaluation de mi-semestre. Présentation à l'oral de recherches ou de documents en relation avec la spécialité (selon les effectifs) ;
- 2) 1) Épreuve sur table de fin de semestre.

UE 75 / 95 — Préparation à l'insertion professionnelle

6 heures – Coef. 1 – 3 ECTS

Enseignement mutualisé Master 1 (UE 75) / Master 2 (UE 95)

Coordinateur : Jean-Baptiste RIGOT, Université François-Rabelais de Tours

L'UE « Préparation à l'insertion professionnelle » a pour objectif d'amener les étudiants au contact du monde professionnel, en leur faisant visiter des services archéologiques de l'Etat, des collectivités territoriales ou des opérateurs publics ou privés de l'archéologie, ou encore des laboratoires de recherche archéologique, mais aussi des expositions traitant de thématiques archéologiques en vue de leur présenter le travail de valorisation du patrimoine archéologique en direction du grand public.

Les visites sont organisées sur des journées entières, le déplacement en car étant pris en charge par la formation.

Sont prévues cette année :

- Visite du Musée du Véron
- Visite du Service Régional de l'Archéologie (DRAC Centre-Val de Loire) à Orléans.

Évaluation

Rapport sur une visite au choix.

UE 82 / 102 — Séminaires diachroniques d'Archéologie

48 heures – Deux séminaires obligatoires – Coef. 3 – 9 ECTS
Enseignement mutualisé Master 1 (UE 82) / Master 2 (UE 102)

EP 1 : Habitat, villes et territoires (24h)

Élisabeth Lorans, Xavier Rodier et Jean-Baptiste Rigot, Université François-Rabelais de Tours et CNRS, CITERES-LAT

Deux séances coordonnées par Elisabeth Lorans et Xavier Rodier les 12 et 13 décembre 2016 (9h30-12h30 et 14h-17h)

Lundi 12 décembre

Matin - Introduction : Xavier Rodier

Anne-Marie Jouquand (Inrap/LAT) - Les débuts de l'urbanisation à Tours et à Poitiers.

Après-midi - Florian Baret (Univ. Tours/Cethis) : Les agglomérations antiques dans les cités du Massif central : méthodologie et nouveaux apports.

Mardi 13 décembre

Matin - Jimmy Mouchard (Université de Nantes), L'agglomération antique de Rezé (Loire-Atlantique)

Après-midi - Claire Lagesse (Université de Franche-Comté) : L'Histoire racontée par le réseau des rues : lecture de l'empreinte laissée par le temps dans la morphologie de nos villes.

Deux séances coordonnées par Jean-Baptiste Rigot les 14 et 15 décembre 2016 (9h30-12h30 et 14h-17h) : programme en cours d'élaboration

Évaluation

Compte rendu d'une journée complète de séminaire.

EP 2 : Architecture et techniques de construction (24h)

*(cours commun M1 et M2 Archéologie, Master CESR,
Master Histoire de l'Art)*

Frédéric EPAUD, CNRS, CITERES-LAT et Alain SALAMAGNE, Université François-Rabelais de Tours

Deux séances coordonnées par Alain Salamagne les 22 septembre et 6 octobre :

22 septembre (Grande Salle, département de musicologie, 5, rue François Clouet) :

Recherches en cours sur l'architecture des caves (SICAVOR) et sur les édifices de la Région Centre-Val de Loire

6 octobre (Poitiers CESCO, grande salle Crozet, 10h-18h (le déplacement en car est pris en charge depuis Tours)

Ingénieurs et architectes 12^e-13^e siècles (Programme FESMAR, Université François Rabelais de Tours, Université de Poitiers)

Une séance coordonnée par Frédéric Epaud le 3 novembre : Architecture médiévale en Val de Loire : études de cas

Évaluation

Compte rendu d'une journée complète de séminaire.

EP 3 : Mobilier et pratiques sociales (24h)

Marie-Pierre HORARD-HERBIN, Université François-Rabelais de Tours, et Philippe HUSI, CNRS, CITERES-LAT

Mardi 3 janvier

9h30-12h30 : Philippe Husi et Marie-Pierre Horard-Herbin : introduction

Grégory Bayle (INRAP/ CITERES-LAT) : Les études des faunes au Paléolithique : leurs apports à la compréhension des groupes de chasseurs-cueilleurs

14h-17h : Sylvie Coubray (INRAP, UMR 7209) . Etudes anthracologiques et diversité des usages du bois dans les sociétés protohistoriques et antiques.

Mercredi 4 janvier

9h30-12h30 : Philippe Husi (CNRS / CITERES-LAT) : Analyse sociale et fonctionnelle de la céramique médiévale et moderne et son apport à l'interprétation des sites archéologiques.

14h-17h : Raphaël Angevin (SRA Centre, MCC) Traditions techniques et mutations socioculturelles au Paléolithique supérieur : une histoire dans la longue durée (France centrale, XLV^e-XII^e millénaire av. J.-C.).

Jeudi 5 janvier

9h30-12h30 : Marie-Pierre Horard-Herbin (CITERES-LAT) : Les systèmes de production de l'alimentation carnée à l'âge du Fer.

14h-17h : Stéphanie Leroy (IRAMAT / UMR 5060 ET 3685) : Production, circulation et échanges des matériaux ferreux à l'époque médiévale: le cas des Pyrénées ariégeoises et de la Lombardie.

Vendredi 6 janvier

9h30-12h30 : Patricia Roger Puyot (IRAMAT/CNRS) La couleur en archéologie et en histoire : matériaux, analyses et études de cas.

14h-17h : Philippe. Blanchard (INRAP) : Problématiques funéraires des périodes médiévale et moderne.

Marie-Pierre Horard-Herbin et Philippe Husi : Conclusions.

Évaluation

Compte rendu d'une journée de séminaire.

NB : le calendrier est susceptible de varier.

UE 104 — Mémoire de recherche (M1 et M2 Recherche), stage et rapport de stage (M2 Archéomatique) Coef. 9 – 18 ECTS

1. Le travail de recherche en Master 1 et 2

Le sujet est choisi en accord avec le tuteur de l'étudiant, qui signe la feuille d'inscription pédagogique.

En master 1, l'élaboration du mémoire est essentiellement cantonnée au second semestre. Compte tenu de la lourdeur de l'emploi du temps, le temps consacré par l'étudiant à la constitution de ce dossier ne doit pas, en principe, excéder deux à trois mois de travail à temps plein. Il convient de travailler régulièrement et d'optimiser au maximum le temps disponible.

L'étudiant doit, par ce dossier, s'initier à la recherche, en vue du travail de M2, par le traitement de données archéologiques de terrain, la mise en œuvre de SGBD et/ou de SIG.

En master 2, une part plus importante du temps est dévolue au travail personnel de recherche pour la réalisation d'un mémoire abouti. Le sujet traité en M2 peut ou non prolonger celui traité en M1.

Durant ces deux années, l'étudiant doit rencontrer régulièrement son directeur de recherche pour faire le point sur l'avancement de son travail et les problèmes rencontrés. Il est essentiel de ne jamais s'isoler. Si l'étudiant rencontre des difficultés, il doit absolument en faire part à son directeur et/ou au responsable du Master.

Le prolongement d'inscription (réinscription) sur une année doit faire l'objet d'un accord préalable du directeur. Tout abandon du sujet et de l'année d'étude en cours d'année doit être signalé (NB : les salariés doivent s'inscrire, dès l'origine, pour deux ans, mais peuvent obtenir leur diplôme dès la première année).

2. Le mémoire de recherche de Master 1 et de Master 2 : organisation et normes

Le mémoire de Master 1 doit compter 100 à 150 000 signes et celui de Master 200 à 250 000 signes (espaces, notes et bibliographie compris) ; les pièces annexes peuvent être regroupées dans un volume supplémentaire.

Le mémoire doit comporter les éléments suivants :

- une page de titre comportant 5 (voir modèle sur l'ENT, informations séminaires)
 - * le logo de l'université de Tours,
 - * les mentions (dans l'ordre) de l'UFR « Arts et sciences humaines », du « Département d'Histoire et Archéologie », de la mention du Master « Sciences historiques », de la spécialité « Recherche et métiers de l'archéologie »
 - * le titre du mémoire
 - * le nom de l'auteur (prénom, NOM, et non dans l'ordre inverse)
 - * le nom du directeur
 - * les noms et statuts des membres du jury
 - * l'année universitaire
 - * une illustration (le cas échéant)
- une page de remerciements (le cas échéant)
- une table des matières (incluant les annexes éventuelles)
- si nécessaire, des annexes (tableaux, graphiques, cartes, photographies, relevés...).

Bien entendu, le mémoire comporte une introduction et une conclusion ; il est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire.

Le système de référencement bibliographique doit être parfaitement normalisé, en utilisant les normes de la RACF(en ligne à l'adresse suivante : <http://racf.revues.org/920>). Cette compétence sera évaluée au moment de la soutenance.

Il est indispensable de rappeler l'intérêt qu'il y a à faire figurer, en annexe si besoin, tout document, étude, etc., qu'il a produit ou contribué à produire, et qui permet de se faire une idée du travail fourni et des compétences déployées (il arrive régulièrement que, face à des rapports dépourvus de cette documentation, les enseignants ne découvrent que pendant la soutenance la richesse véritable du travail fourni). On peut ajouter que, si de telles annexes sont fournies, alors il est utile de les présenter, de les légender avec précision, et d'en donner un commentaire dans le mémoire lui-même. Dans tous les cas, un CD comprenant la base de données, le SIG... et le manuscrit du mémoire au format PDF, doit être impérativement annexé au manuscrit.

Le mémoire sera tiré en autant d'exemplaires que nécessaire, soit un exemplaire pour chaque membre du jury (à voir avec le tuteur), un exemplaire pour dépôt à la BS et un autre pour dépôt aux SRA si le sujet porte sur la région Centre. Les exemplaires destinés à la BS et au SRA seront tirés après correction syntaxique et orthographique, si elle s'impose.

Les étudiants disposent d'une carte gratuite de photocopies à retirer au secrétariat du département.

3. Soutenances

Les soutenances sont collectives et organisées en sessions pendant la troisième semaine du mois de juin. Les soutenances en septembre sont exceptionnelles et doivent être justifiées par des circonstances sérieuses qui feront l'objet d'un examen par le responsable du Master, sur demande du directeur du mémoire. Le texte du mémoire doit être rendu environ deux semaines avant la date de soutenance. Un calendrier précis est élaboré le moment venu pour les étapes de relecture et la délivrance de l'autorisation de soutenir.

La présentation orale, en temps limité et illustrée par vidéo projection, est déterminante pour la note et la mention accordées au mémoire après délibération du jury. La durée moyenne de la soutenance est de 45 mn en master 1 et d'une heure en master 2. L'étudiant est invité à prendre la parole en premier et, au cours d'un exposé qui doit durer 10 à 15 mn, il présente son sujet, sa problématique, sa méthodologie et ses résultats. Ensuite, les membres du jury font part de leurs remarques et posent des questions.

4. Le stage de Master 2 parcours Archéomatique : organisation du stage, rapport et soutenance

I. Recherche du stage

La recherche du stage et sa préparation¹ doivent s'organiser au cours du premier semestre. A la fin du mois de novembre, à la suite du séminaire d'évaluation de l'avancement du mémoire des M2 Recherche, les étudiants d'Archéomatique seront réunis pour faire état de leurs démarches et de la teneur de leur projet.

Le stage lui-même dure trois mois à temps plein (c'est-à-dire douze semaines). Selon les termes de la loi, une gratification doit être accordée par l'employeur.

II. Rapport de stage : contenu

- Généralités

Le rapport doit compter 60 à 80 000 signes (espaces, notes et bibliographie compris), auxquels peuvent venir s'adjoindre des annexes. Il doit comporter les éléments suivants :

¹ Deux ouvrages pour accompagner cette préparation : Martine Boënnec et Hélène Maurel-Indart, *Guide de l'étudiant stagiaire en entreprise*, Vuibert, 2001, ou encore Michel Villette, *Guide du stage en entreprise*, Paris, La Découverte, « Repères », 3^e éd., 2004.

- une page de titre
- une page de remerciements (le cas échéant)
- une table des matières (incluant les annexes éventuelles)
- si nécessaire, des annexes (voir ci-dessous).

Bien entendu, le rapport comporte une introduction et une conclusion ; il est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. Le système de référencement bibliographique doit être parfaitement normalisé, en utilisant les normes de la *RACF* (en ligne à l'adresse suivante : <http://racf.revues.org/920>). Cette compétence sera évaluée au moment de la soutenance.

- Sens et finalité du rapport de stage

Le rapport de stage remplit une fonction importante : il constitue l'articulation entre la formation académique proprement dite et l'insertion professionnelle. Il doit donc faire la preuve que les cours théoriques ont été assimilés et peuvent être articulés à l'expérience pratique du stage. Dans cette perspective, il faut accorder une attention particulière aux trois éléments suivants :

- **Maîtrise du vocabulaire** : la maîtrise d'un vocabulaire technique précis fait partie des acquisitions pratiques du stage, et doit être mesurable dans le rapport. Cependant le rapport ne doit pas non plus se borner à imiter passivement un jargon incompréhensible et incompris : cela signifie que le vocabulaire technique doit être présent mais intelligible et, le cas échéant, expliqué (le rapport doit pouvoir être lu aussi bien par un professionnel que par un non-spécialiste). Le stagiaire doit donc se montrer capable de maîtriser la technicité du domaine professionnel auquel il a été initié tout en conservant les qualités de clarté et de lisibilité de tout travail académique. Par ailleurs, la maîtrise technique du vocabulaire conditionne la capacité à saisir correctement les difficultés et les problèmes rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle du stage.

- **Problématisation** : le rapport ne doit se réduire ni à un récit ni à une description. Il est important, on y reviendra ci-dessous, qu'il donne une idée précise et circonstanciée des tâches accomplies dans leur déroulement concret, mais il ne peut se borner à fournir une liste d'anecdotes, ni à raconter par le menu les quelques mois de l'expérience du stagiaire (un descriptif scrupuleux des opérations concrètes se révèle souvent inintéressant). Cette expérience n'a en effet de sens réellement professionnel que si elle est réfléchie, ce qui implique que le stagiaire se montre capable de recul : il doit savoir prendre de la distance avec sa propre expérience, identifier les difficultés et les problèmes qu'elle lui a fait rencontrer ainsi que les manières de les résoudre, et adopter une hauteur de vue suffisante pour en fournir une analyse intelligente. Cela implique donc que le stagiaire soit capable de replacer son expérience dans un contexte global.

- **Contextualisation** : toute expérience de stage est singulière, et c'est aussi bien sa richesse que sa limite. Cela signifie qu'aucun stage ne rend compte de l'ensemble du secteur dans lequel il s'est déroulé (une médiathèque ne résume pas à elle seule tout le domaine de la lecture publique, ni une entreprise tout le secteur de l'édition, etc.). Le stagiaire doit donc être capable de mettre en perspective la singularité de son expérience de stage en la replaçant dans le contexte plus vaste de ce qu'il a appris des différents secteurs professionnels auxquels sa formation le destine.

Un bon rapport de stage manifeste donc la capacité de son auteur à analyser son expérience en mobilisant d'une part une connaissance technique du secteur dans lequel il a travaillé, d'autre part la capacité à saisir les difficultés et les problèmes qui ont jalonné le déroulement de cette expérience, et enfin la conscience des limites et des spécificités de cette expérience elle-même. Pour manifester ces qualités, l'auteur du rapport doit avoir tiré profit des cours théoriques, grâce auxquels il doit pouvoir mettre en perspective les informations factuelles sur la structure d'accueil, les données sur les tâches réalisées, et le contexte global du secteur considéré.

- Contenus du rapport

Attention, ces indications ne constituent en aucun cas un plan-type qu'il faudrait mécaniquement appliquer au rapport : il s'agit simplement d'énumérer les éléments qui doivent, à un moment ou un autre, sous une forme ou une autre, apparaître dans le rapport.

- **Structure d'accueil** : le rapport doit comporter une présentation de la structure d'accueil et fournir un certain nombre d'éléments d'information factuels (secteur d'activité, historique, organigramme, effectifs, implantation matérielle de la structure, organisation du travail, etc.).

- **Déroulement du stage** : le rapport doit permettre de suivre l'ensemble des tâches que le stagiaire a dû prendre en charge, ainsi que les modifications de ces tâches qui ont pu intervenir

entre la rédaction de la convention de stage et le stage lui-même ; il doit donner une idée précise des productions que le stagiaire a réalisées et des compétences qu'il a mises en œuvre.

• **Séquences de tâches** : un des éléments appréciables du rapport tient à la capacité du stagiaire à donner une idée précise des séquences de tâches qu'il a prises en charge (ordre, durée, impératifs de calendrier, etc.). En effet, la construction et le respect d'un agenda constituent un élément clef de la professionnalisation, surtout en milieu éditorial, et plus encore lorsque les tâches effectuées sont multiples, éclatées, et parfois redéfinies en cours de stage.

• **Confidentialité** : en fonction de la structure d'accueil, de ses habitudes, et des dossiers qui auront été confiés au stagiaire, il peut arriver que la rédaction du rapport pose un problème de confidentialité. Il ne s'agit pas seulement de pointer l'existence de données « sensibles », pour lesquelles il est préférable en cas de doute de demander son avis au tuteur de stage ; il s'agit aussi de rappeler que le rapport doit être lu par le tuteur, qui peut être présent lors de la soutenance, et la structure d'accueil peut également en demander un exemplaire. Cependant, la légitime prise en compte de cette circonstance ne doit pas conduire le stagiaire à une stricte subordination naïve au discours interne de la structure (entrepreneuriale ou pas).

- Annexes

Il est indispensable de rappeler l'intérêt qu'il y a pour le stagiaire à faire figurer, en annexe si besoin, tout document, étude, etc., qu'il a produit ou contribué à produire dans le cadre du stage, et qui permet de se faire une idée du travail fourni et des compétences déployées (il arrive régulièrement que, face à des rapports dépourvus de cette documentation, les enseignants ne découvrent que pendant la soutenance la richesse véritable du travail fourni). On peut ajouter que, si de telles annexes sont fournies, alors il est utile de les présenter, de les légender avec précision, et d'en donner un commentaire dans le rapport lui-même. Dans tous les cas, un CD comprenant la base de données, le SIG... et le manuscrit du mémoire au format PDF, doit être impérativement être annexé au manuscrit.

III. Evaluation et soutenance

Votre employeur remplira une *fiche d'évaluation* à l'issue du stage. Il vous appartient de la lui transmettre dès le début du stage (fiche vierge fournie par Jean-Baptiste Rigot). Elle devra lui être remise remplie peu de temps avant la soutenance. L'employeur choisit de vous la communiquer ou non.

Le *rapport* doit nous être transmis par courriel au moins dix jours avant la date de soutenance ; il est important que la version que vous nous communiquerez ait été préalablement soumise à votre tuteur au sein de l'entreprise.

La *version imprimée et reliée* doit nous être remise, en deux exemplaires, au minimum une semaine avant la soutenance.

Le rapport de stage porte nécessairement sur une période de trois mois, même si le stage est plus long. La soutenance peut donc avoir lieu avant la fin du stage, généralement dans la troisième semaine de juin, très exceptionnellement début septembre (mesure dérogatoire). Elle a lieu en présence d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique. Le tuteur de l'entreprise est également convié à y assister, mais sa présence n'est pas obligatoire.

La durée moyenne de la soutenance est d'une heure. L'étudiant est invité à prendre la parole en premier et, au cours d'un exposé qui doit durer 10 à 15 mn, il présente – en évitant de répéter ce qui se trouve déjà dans le rapport – un bilan de l'expérience acquise (qu'il mettra en relation avec ses attentes initiales).

Récapitulatif de l'emploi du temps

SEMESTRE 1

L'emploi du temps étant susceptible de modifications, il convient de le contrôler régulièrement sur l'ENT. Les cours de langue et les cours délivrés par le CESR au second semestre ne sont pas encore placés.

2016	SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1	J		S		M		J	UE91 EP1 AS (9h-12h) JBR UE74/94 anglais 14h-16h TM
2	V		D		M	UE93 CESR 11h -13h AN	V	UE72/Proto-Ant (9h30-17h) - MPHH
3	S		L	UE71 statistiques 9h-11h PC	J	UE 82/102 EP2 (9h-17h) FE	S	
4	D		M	UE71EP2 (14h-16h) JBR UE93 CESR 11h -13h AN	V	UE91 EP2 SIG (13h-16h) JBR	D	
5	L		M	UE71EP2 (9h-11h) JBR UE93 CESR 14h-17h CH	S		L	UE93 CESR 11h -13h AN
6	M	UE93 CESR 9h-13h AN	J	UE 82/102 EP2 (9h-17h) AS	D		M	UE91 EP1 AS (9h-12h) JBR
7	M		V	UE71EP2 (13h-16h) JBR	L	UE71 statistiques 9h-11h PC	M	
8	J		S		M	UE91 EP2 SIG (14h-17h) JBR UE93 CESR 11h -13h AN	J	UE91 EP1 AS (9h-12h) JBR
9	V		D		M	UE72/Proto-Ant (9h30-17h) - MPHH	V	UE75/95 visite SRA?
10	S		L	UE71 statistiques 9h-11h PC	J	UE91 EP2 SIG (9h-13h) JBR UE74/94 anglais 15h-17h TM	S	
11	D		M	UE71 EP2 (14h-17h) JBR UE93 CESR 11h -13h AN	V		D	
12	L		M		S		L	UE82/102 EP1 Habitat villes et territoires 9h-17h EL/XR
13	M	UE71EP1 (14h-17h) JBR UE93 CESR 11h -13h AN	J	UE91 EP2 SIG (9h-12h/13h-15h) JBR	D		M	HVT UE82/102 EP1 - 9h-17h EL/XR
14	M	UE93 CESR 14h-17h CH	V	UE91 EP2 SIG (13h-16h) JBR	L	UE71 Statistiques 9h-11h PC UE72/92 AM (14h-17h) EL	M	HVT UE82/102 EP1 9h-17h JBR
15	J	UE71EP1 (9h-13h) JBR UE74/94 anglais 14h-16h TM	S		M	UE91 EP1 AS (14h-17h) JBR UE93 CESR 11h -13h AN	J	HVT UE82/102 EP1 - 9h-17h JBR
16	V		D		M	UE96 - Présentation M2R	V	UE75/95 visite SRA?
17	S		L	UE91 EP3 Topographie (9h-16h30) RB UE71 statistiques 9h-11h PC	J	UE91 EP1 AS (9h-12h) JBR / UE74/94 anglais 14h-16h	S	

18	D		M	UE91 EP3 TOPO RB	V	UE71EP1 CC (13h-16h) JBR	D	Noel
19	L	UE72/92 AM (9h30-12h30) EL	M	UE91 EP3 TOPO RB UE73/93 CESR 14h-17h CH	S		L	Congés de Noël
20	M	UE71EP1 (14h-17h) JBR UE93 CESR 11h -13h AN	J	UE91 EP3 TOPO RB UE74/94 anglais 14h-16h TM	D		M	
21	M	UE71EP2 (9h-11h30) JBR	V	UE72/92 AM (9h30-12h30 et 14h-17h) EL	L	UE71 statistiques 9h-11h PC	M	
22	J	UE 82/102 EP2 (9h-17h) AS	S		M	UE91 EP1 AS (14h-17h) JBR UE93 CESR 11h -13h AN	J	
23	V	UE71EP2 (13h30-16h) JBR	D		M	UE91 EP2 LIDAR (6h) CL	V	
24	S		L	UE71 Statistiques 9h-11h PC	J	UE91 EP1 AS (9h-12h) JBR UE74/94 anglais 14h-16h TM	S	
25	D		M		V	UE72/92 Proto-Ant (9h30-17h) - MPH	D	
26	L	UE72/92 AM (9h30-17h) EL	M		S		L	
27	M	UE71EP2 (14h-17h) JBR UE93 CESR 11h -13h AN	J	Congés d'automne	D		M	
28	M	UE71EP2 (9h-11h) JBR UE93 CESR 14h-17h CH	V		L	UE71 statistiques 9h-11h PC	M	
29	J	UE71EP2 (9h-12h) JBR UE74/94 anglais 14h-16h TM	S		M	UE91 EP1 AS (9h-12h) JBR	J	
30	V	UE72/92 Proto-Ant 9h30-12h30 - MPH	D		M		V	
31			L				S	

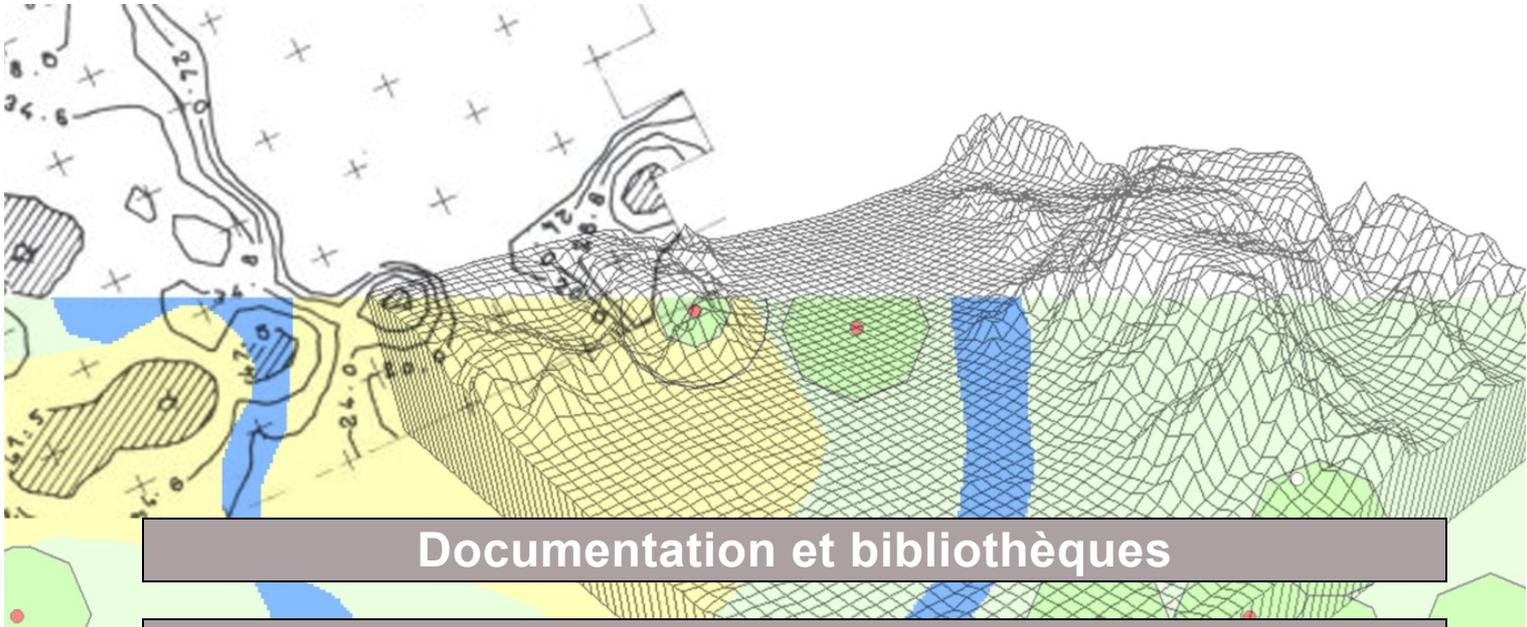
SEMESTRE 2

2017		JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
1	D		UE 101 EP1 Webmapping PAL					
2	L				Pâques			
3	M	TP Prospection - JBR UE82/102 EP3 - Mobilier et pratiques sociales - PH-MPHH	UE 81 EP1 Mobilier - MPH	UE 81 EP1 Mobilier - MPH				
4	M	UE82/102 EP3 MPS						
5	J	UE82/102 EP3 MPS						
6	V	UE82/102 EP3 MPS						
7	S							
8	D							
9	L	UE81 EP2 Enregistre-ment des données de fouille. XR-PH-TP						
10	M	UE81 EP2	UE 81 EP1 Mobilier - MPH		congés de printemps			
11	M	UE81 EP2				Ascension		
12	J	UE81 EP2						
13	V	UE72/92 AM et Proto (9h-13h) EL- MPH	TP ARCHI L3 - FE					
14	S							
15	D							
16	L	UE81 EP3 Traitement des données de fouille XR-PH-TP						
17	M	UE81 EP3						
18	M	UE81 EP3	début stage M2P					

19	J	UE81 EP3	D		D	M	V		L	soutenances	M
20	V		L	congé d'hiver	L	J	S		M	soutenances	J
21	S		M		M	V	D	Pentecote	M	soutenances	V
22	D		M		M	S	L		J		S
23	L	UE 101 EP2 Outils multimédia - OM	J		J	D	M		V		D
24	M	UE 101 EP2 - OM	V		V	L	M		S		L
25	M	UE 101 EP2 - OM	S		S	M	J		D		M
26	J	UE 101 EP2 - OM	D		D	M	V		L		M
27	V	UE 81 EP1 Etude et interprétation du mobilier - MPH	L		L	J	S		M		J
28	S		M		M	V	D		M		V
29	D				M	S	L		J		S
30	L	UE 101 EP1 Webmapping PAL			J	D	M		V		D
31	M				V		M				L

	M1
	M2
	M2 : cours mutualisés CESR
	Séminaires chronologiques M1-M2
	Séminaires diachroniques M1-M2
	Stage M2 Pro

Enseignants :
Alain Salamagne : AS
Alice Nué : AN
Christian Hottin : CH
Elisabeth Lorans : EL
Frédéric Epaud : FE
Jean-Baptiste Rigot : JBR
Marie-Pierre Horard-Herbin : MPHH
Olivier Marlet : OM
Pascal Chareille : PC
Philippe Husi : PH
Jean-François Gigand : JFG
Thomas Pouyet : TP
Xavier Rodier : XR



Documentation et bibliothèques

Bibliothèque universitaire (BU) Section Lettres et Sciences humaines (site Tanneurs)

La section Lettres–Sciences Humaines de la BU possède plus de 260 000 ouvrages (80 000 en histoire, archéologie et histoire de l’art), dont 100 000 en accès libre, 720 titres de périodiques vivants (titres français et étrangers). Elle donne accès à des ressources électroniques : bases de données et périodiques en ligne. En outre, la bibliothèque participe au réseau de Prêt entre bibliothèques, qui permet d’obtenir tout document ne figurant pas dans les collections.

La salle Sciences Humaines, à l’étage d’accueil de la BU, a une capacité de 150 places environ ; elle offre un libre accès aux manuels et ouvrages préconisés par les enseignants. Des photocopieuses sont disponibles devant chacune des salles de lecture. En sous-sol, la salle des Périodiques permet d’accéder en libre accès aux trois dernières années de tous les périodiques, voire à la totalité de la série pour les plus importants. La recherche des documents en magasin se fait grâce au catalogue informatisé.

Le personnel assure auprès des étudiants inscrits à la bibliothèque des formations à l’utilisation du catalogue, d’internet et des bases de données consultables depuis la bibliothèque. Cette aide peut être individuelle. Des renseignements complémentaires peuvent être recherchés sur le site internet de la BU. Les documents peuvent être commandés à l’avance via l’ENT.

Bibliothèque de section (BS) Histoire / Histoire de l’art / Archéologie

Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 17h30 (site Tanneurs, 4^{ème} étage de la BU)

La bibliothèque de section propose en libre accès des ouvrages généraux et spécialisés sur ces trois domaines, soit plus de 49 000 ouvrages et 400 titres de périodiques (dont 72 vivants). La présence simultanée de certains ouvrages à la BU et à la BS multiplie les possibilités d’emprunts. La BS offre une salle de travail de 90 places, une photocopieuse, deux postes informatiques avec scanners et appareils photos numériques à disposition des étudiants. Comme la BU, la BS donne accès aux ressources électroniques (bases de données, périodiques en ligne). Le personnel de la bibliothèque fournit une aide bibliographique et technique (formation à l’utilisation des catalogues, d’internet, des bases de données et à la numérisation).

La BS offre des modalités de prêt adaptées (prêts « soirée », « week-end », « vacances »), réservées aux étudiants d'histoire, histoire de l'art et archéologie.

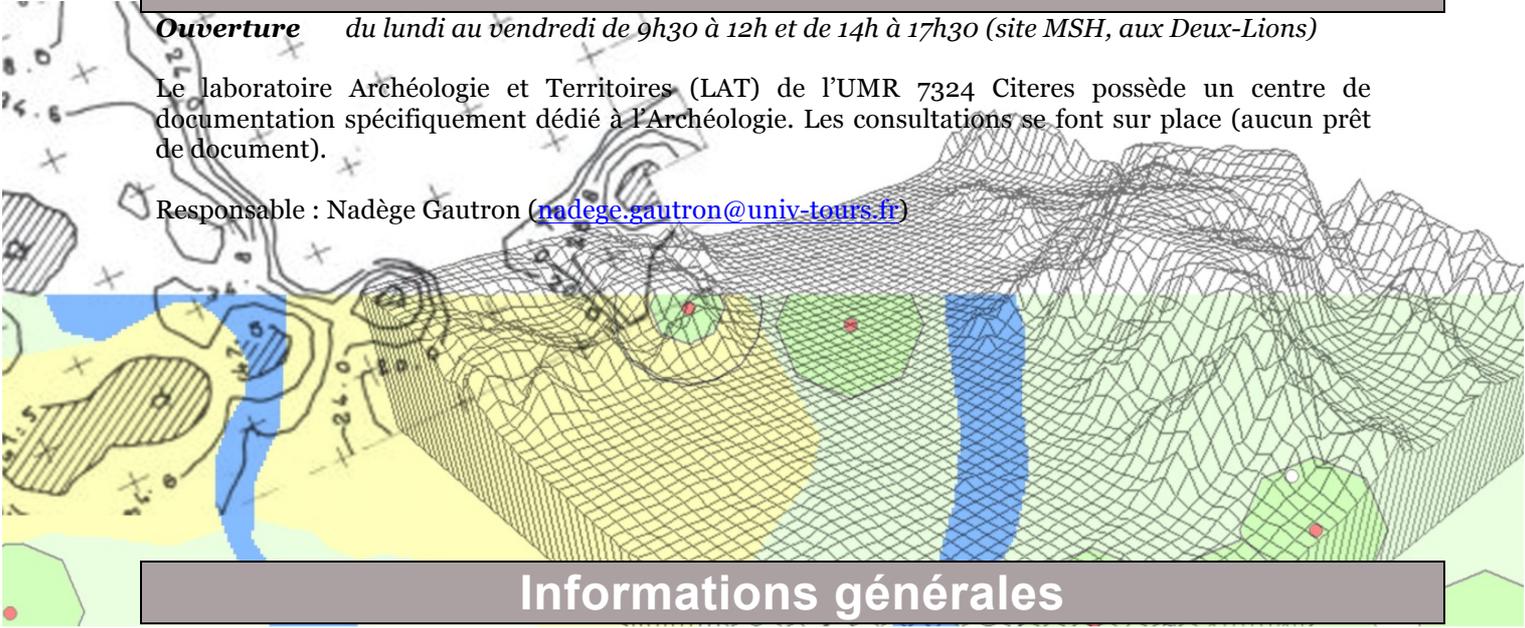
Responsable : Pascal Pinoteau (Contacts : 02 47 36 65 38 ; pascal.pinoteau@univ-tours.fr)

Centre de documentation du LAT

Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 (site MSH, aux Deux-Lions)

Le laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) de l'UMR 7324 Citeres possède un centre de documentation spécifiquement dédié à l'Archéologie. Les consultations se font sur place (aucun prêt de document).

Responsable : Nadège Gautron (nadege.gautron@univ-tours.fr)



Informations générales

Bienvenue en ASH

L'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Arts et Sciences Humaines est composée de huit départements d'enseignements : Histoire, Histoire de l'art, Musique et Musicologie, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Sociologie et le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (C.F.M.I).

A- Présentation de la direction de l'UFR

Adresse : 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.

Directeur : M. Bernard Buron

Responsable administratif : M. Benoît Wolf

Secrétariat de l'UFR : bureau 240, Tél : 02 47 36 65 32, courriel sectash@univ-tours.fr

B- Présentation du service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au **1^{er} étage du site des Tanneurs, bureau 117**. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres...

L'information que vous recherchez se trouve

Bureau 117, 1^{er} étage
Tél : 02 47 36 65 35
scolash@univ-tours.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 16h45

sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr .
Pensez à consulter la rubrique « **Infos pratiques - Questions fréquentes** »

fermeture au public le lundi matin
et le vendredi après-midi

Responsable de la scolarité : Mme Françoise Pipelier, bureau 115
courriel : francoise.pipelier@univ-tours.fr

▪ La correspondance avec la scolarité

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. **Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.**

Pensez également à **vérifier régulièrement votre boîte mail** étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un N° de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

www.ash.univ-tours.fr
est votre site

Vous y trouverez : un accès direct à votre Environnement Numérique de Travail et à votre département, l'actualité de l'UFR, le contenu des formations, des réponses à vos questions...

C- Présentation des départements

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Départements	Secrétariats	Contacts courriel
Histoire et archéologie Histoire de l'art Musique et musicologie Philosophie Psychologie Sociologie Sciences de l'éducation CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants)	Bureau 231, 2 ^{ème} étage Tanneurs Bureau 315, 3 ^{ème} étage Tanneurs 5, rue François-Clouet Bureau 118, 1 ^{er} étage Tanneurs Bureau 114, 1 ^{er} étage Tanneurs Bureau 217, 2 ^{ème} étage Tanneurs Bureau 118, 1 ^{er} étage Tanneurs La Charmoise Fondettes	histoire@univ-tours.fr histoiredesarts@univ-tours.fr musico@univ-tours.fr philo@univ-tours.fr licence.psycho@univ-tours.fr socio@univ-tours.fr edu@univ-tours.fr cfmi@univ-tours.fr

Pour vous repérer

**Le plan des sites se trouve sur www.ash.univ-tours.fr
à la rubrique « Infos pratiques »**

Quelques sigles et abréviations :

BMT : Bibliothèque Musicale de Touraine (rue des Ursulines)

BU : Bibliothèque Universitaire

BS : Bibliothèque de Section d'histoire et d'histoire de l'art (4^{ème} étage de la BU)

CRL : Centre de Ressources en Langues (accès par le bâtiment de l'extension)

CROUS : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires

ECTS : European Credit Transfert System (crédits européens)

EZ : Site Emile Zola

FR : Site Fromont

GR : Site Grandmont

PCE : Passeport Culturel Etudiant

POR : Site Portalis (Droit)

RI : Relations Internationales

SUAPS : Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives

SUIO : Service Universitaire d'Information et d'Orientation

SUMPPS : Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

TA : Site Tanneurs

TA EXT : Extension du site Tanneurs

TO : Site Tonnellé (Médecine)

UFR : Unité de Formation et de Recherche.

A tout moment, vous pouvez consulter votre emploi du temps sur l'ENT
Il est accessible dans la rubrique « Etudes » à partir du 1^{er} septembre
L'organisation et le contenu des enseignements sont disponibles sur le site internet
www.ash.univ-tours.fr

ATTENTION – MISE EN GARDE IMPORTANTE PLAGIAT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

1° L'avertissement ;

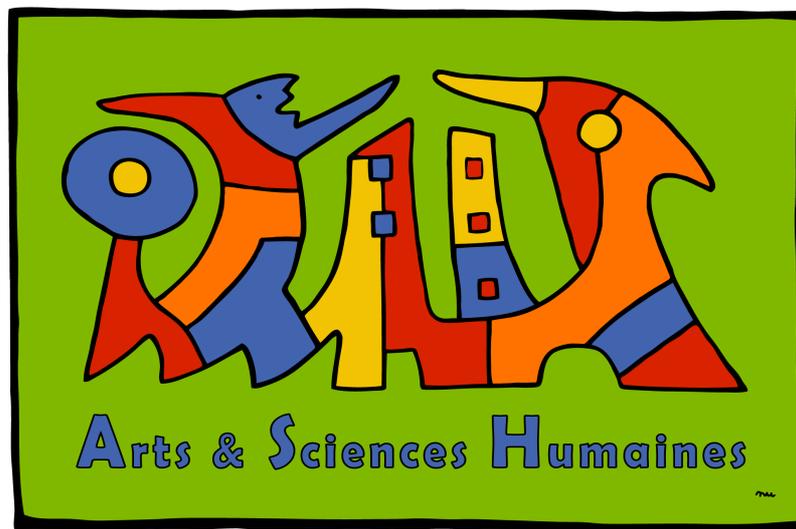
2° Le blâme ;

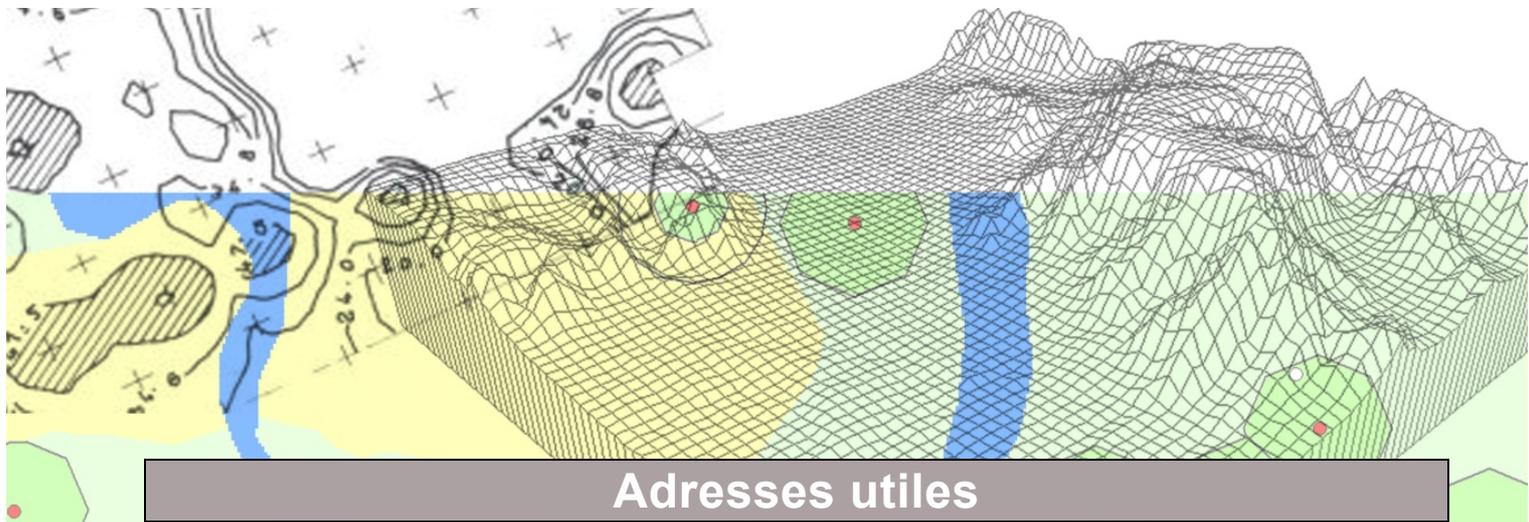
3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.





Adresses utiles

CROUS – Centre Régional des Œuvres
Universitaires
17 avenue Dauphine
45072 Orléans cedex 2
☎ 02 38 22 61 61

Inspection académique d'Indre-et-Loire
Cité administrative Champ-Girault
rue Édouard Vaillant
37000 Tours
☎ 02 47 60 77 60

ONISEP – Délégation régionale
1bis rue de Chanzy BP 609
45016 Orléans cedex
☎ 02 38 53 92 87

Service universitaire de médecine préventive
2 rue du Hallebardier
37000 Tours
☎ 02 47 20 55 55
medecine.preventive@univ-tours.fr

Mission Handicap
60 rue du Plat d'Étain BP 12050
37020 Tours cedex
☎ 02 47 36 68 39
handicap@univ-tours.fr
Référénts handicap CESR :
marie-christine.jossec@univ-tours.fr
concetta.pennuto@univ-tours.fr

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans cedex
☎ 02 38 79 38 79

Service de formation continue de l'Université
SUFÇO, 60 rue du Plat d'Étain BP 12050
37020 Tours cedex

☎ 02 47 36 81 31
sufco@univ-tours.fr

Service des relations internationales de
l'Université
60 rue du Plat d'Étain BP 12050
37020 Tours cedex
☎ 02 47 36 67 04
internat@univ-tours.fr

Bibliothèque municipale
2bis avenue André Malraux
37000 Tours
☎ 02 47 05 47 33

Conservatoire National de Région Francis-
Poulenc
2ter rue du Petit Pré
37000 Tours
☎ 02 47 05 57 64

École des Beaux-Arts
Jardin François I^{er} BP 1152
37011 Tours cedex
☎ 02 47 05 72 88

Mairie de Tours
3 rue des Minimes
37032 Tours cedex
☎ 02 47 21 60 00

Police secours
☎ 17

Pompiers
☎ 18

Samu 37
☎ 02 47 28 15 15